



# Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

**RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN**  
Paix - Travail - Patrie  
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

**SECRETARIAT GENERAL**

**ARMP**  
Agence de Régulation  
des Marchés Publics

**REPUBLIC OF CAMEROON**  
Peace - Work - Fatherland  
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

**SECRETARIAT GENERAL**

**AGENCE DE REGULATION DES MARCHÉS PUBLICS**  
PUBLIC CONTRACTS REGULATORY AGENCY

**CERTIFICAT DE NON-EXCLUSION DES MARCHÉS PUBLICS**  
CERTIFICATE OF NON-EXCLUSION FROM PUBLIC CONTRACTS

**010703**

**I- Informations sur l'Appel d'Offres (AO) / Information on Tender**  
N° de l'AO / Tender No. : B18/DC/CIPM/ARMP du 09/07/2016  
MO ou MOD / CA or DCA : ARMP  
Objet / Subject : RELOOKAGE DE LA PLATEFORME DU SITE WEB

**II- Quittance / Receipt**  
N° / No. : 16092369  
Date et lieu : 09/06/2016  
Date and place

Je soussigné, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, certifie que la base des informations disponibles à l'ARMP ce jour :  
I, the undersigned Genral Manager of the Public Contracts Agency based on the informations available at the PCRA on this day, hereby certify that:

L'Entreprise GRAPHIQUE DESIGN S.A  
The Company

Adresse, Téléphone et Fax NORD BP:845  
Adress, Phone and Fax

N° Contribuable P587912365478T N° Registre de Commerce RCSGG4125  
Taxation Reference No. Commercial Registration No.

Ne figure pas sur la liste des entreprises exclus des marchés publics / Does not figure on list of Companies excluded from the public Contracts

Fait à Maroua, le 09/06/2016  
Done at

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL**  
THE GENERAL MANAGER

010703014654801135611

B.P : 6604 Yaoundé Adresse de vérification: [www.pridesoft.arp.cm/cne](http://www.pridesoft.arp.cm/cne) SMS: 695539718 Site web: [www.arp.cm](http://www.arp.cm)

**Le CNE  
ELECTRONIQUE**  
est désormais disponible !  
(e-CNE)

Accès Facile  
Sécurisé

**DANS CE NUMERO :**

- Formulaire de demande de CNE
- Formulaire d'abonnement au Journal

EDUCATION

02

SOCIAL

01

GOVERNANCE PUBLIQUE

01

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

04

RURAL

04

ECONOMIE

01

TRANSPORT

04

INFRASTRUCTURE

05

ADMINISTRATION

03

N° 1227

16 Janvier 2017

16 January 2017

17H06/5:06 PM

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun  
Fax : 222 206 043 / 222 203 326  
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@arp.cm](mailto:infos@arp.cm)  
Internet : [www.arp.cm](http://www.arp.cm)

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°029/AONO/DRMINMAP-AD/CRPM-AD/SMI/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°029/AONO/DRMINMAP-AD/CRPM-AD/SMI/2016 DU 14 NOVEMBRE 2016 POUR LA REHABILITATION ET L'EXTENSION DU RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE LA COMMUNE DE BELEL DANS LE DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	05-12-2016

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°21/AONO/DRMAP-AD/DDMAP-F&amp;D/CDPM/SPM/16</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 21/AONO/DRMAP-AD/DDMAP-F&D/CDPM/SPIV1/2016 DU 12 DÉCEMBRE 2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC D'UNE SALLE DE CLASSE ET UN BLOC DE DEUX LATRINES A L'ECOLE PUBLIQUE DE FOINGOI, COMMUNE DE KONTCHA, DÉPARTEMENT DU FARO ET DEO, RÉGION DE L'ADAMAOUA.(EN PROCEDURE D'URGENCE)
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	03-01-2017

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°04/AONO/DRMAP-AD/DDMAP-F&amp;D/CDPM/SPM/2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/DRMAP-AD/DDMAP-F&D/CDPM/SPM/2017 DU 03 JANVIER 2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC SE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ET BUREAU ORDINAIRE AU LYCEE DE MAYO BALEO, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA(EN PROCEDURE D'URGENCE)
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	24-01-2017

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°006/AONO/DDMAP/CDPM/SMP/2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/DDMAP/CDPM/SPM 2017 DU 28 DECEMBRE 2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLE DE CLASSES AVEC BUREAU DU DIRECTEUR A LA SAR/SM DE MBE EN PROCEDURE D'URGENCE.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	27-01-2017

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">AONO/ N°001/PR/MINMAP/CDPM/KADEY/2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001 /AONO/PR/MINMAP/CDPM/KADEY/2017 DU 13/01/2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BATOURI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	13-02-2017

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>6</b>	<b>Reference</b> <a href="#">004/AONO/PR/MINMAP/CDPM/KADEY/2017 Du 13/01/2017</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004 /AONO/PR/MINMAP/CDPM/KADEY/2017 DU13/01/2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BEKE-ROUTE ET LA CONSTRUCTION DU PARC VACCINOGENE A BEDOBO, COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2017 <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 14-02-2017
----------	--

<b>7</b>	<b>Reference</b> <a href="#">05/AAONO/PR/MINMAP/DRC/DDHS/SPM/ 2017</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AAONO/PR/MINMAP/DRC/DDHS/SPM/ 2017 DU13 JANVIER 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MEKOMBA, ARRONDISSEMENT DE MBANDJOCK DANS LA HAUTE SANAGA. (PHASE 1) FINANCEMENT : BIP 2017 <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 09-02-2017
----------	--

<b>8</b>	<b>Reference</b> <a href="#">03/AAONO/PR/MINMAP/DRC/DDHS/SPM/ 2017</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AAONO/PR/MINMAP/DRC/DDHS/SPM/ 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DANS LA COMMUNE DE BIBEY <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 08-02-2017
----------	--

<b>9</b>	<b>Reference</b> <a href="#">04/AAONO/PR/MINMAP/DRC/DDHS/SPM/ 2017</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/AAONO/PR/MINMAP/DRC/DDHS/SPM/ 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DANS LA COMMUNE DE NSEM <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 08-02-2017
----------	---

<b>10</b>	<b>Reference</b> <a href="#">06/AONO/PR/MINMAP/DRMAP-CE/DDMAP-HS/SPM/ 2017</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 06/AONO/PR/MINMAP/DRMAP-CE/DDMAP-HS/SPM/ 2017 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MENUISERIE A LA SAR SM DE MINTA, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINEFOP EXERCICE 2017 <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 09-02-2017
-----------	--

<b>11</b>	<b>Reference</b> <a href="#">0149/AONO/MINEE/CMPM/16 du 05 JANV 2017</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00149/AONO/MINEE/CMPM/16 DU 05 JANVIER 2017 POUR LA REHABILITATION DE 51 FORAGES DANS SIX REGIONS DU TERRITOIRE NATIONAL FINANCEMENT: BIP MINEE 2016 ET SUIVANTS <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> 31-01-2017
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**12**

**Reference** [001/DC/MINFI/CMPM-DGI du 05/01/2017](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION CONSULTATION N° 001/DC/MINFI/CMPM-DGI DU 05 JANV 2017 RELATIVE À L'ACQUISITION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE AU PROFIT DU CENTRE RÉGIONAL DES IMPÔTS DU CENTRE 1

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** 01-02-2017

**13**

**Reference** [007/ASMI/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/2016](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 007/ASMI/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/2016 DU 03 JANVIER 2017 POUR LA VULGARISATION DES NORMES DE SÉCURITÉ DES TOURISTES SUR INTERNET

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 10-02-2017

**14**

**Reference** [N°00118/ASMI/MINH DU/2017 DU 13 JANVIER 2017](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT INTERNATIONAL N°00118/ASMI/MINH DU/2017 DU 13 JANVIER 2017 POUR L'ETUDE D'AMENAGEMENT DETAILLE D'UN POLE URBAIN MULTIFONCTIONNEL A LA PERIPHERIE NORD DE LA VILLE DE YAOUNDE (NKOZOA) DANS LE CADRE DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2017 ET SUIVANTS.

**Nature de prestation** Routes et Infrastructures Routières

**Date de cloture** 02-03-2017

**15**

**Reference** [N°00119 /ASMI/MINH DU/2017 DU 13 JANVIER 2017](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°00119 /ASMI/MINH DU/2017 DU 13 JANVIER 2017 POUR L'ETUDE EN VUE DE L'ELABORATION D'UN PROJET DE LOI RELATIF A L'HABITAT SOCIAL AU CAMEROUN (PHASE 2) FINANCEMENT : BIP MINH DU-EXERCICE BUDGETAIRE 2017.

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** 06-02-2017

**16**

**Reference** [N°00117/ASMI/MINH DU/2017 DU 13 JANVIER 2017](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°00117/ASMI/MINH DU/2017 DU 13 JANVIER 2017 POUR LA REALISATION DE CERTAINES ETUDES D'AMENAGEMENT, TECHNIQUES, ENVIRONNEMENTALES ET STRATEGIQUES DANS LE CADRE DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2017 ET SUIVANTS.

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** 15-02-2017

**17**

**Reference** [001/ASMI/MINEPAT/CTS/PFS/2017 DU 11 JANVIER 2017](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS A SOLlicitation DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° 001/ASMI/MINEPAT/CTS/PFS/2017 DU 11 JANVIER 2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE ONG CHARGÉE DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DE TRAVAUX PUBLICS A HAUTE INTENSITÉ DE MAIN D'ŒUVRE / CASH FOR WORK (THIMO/CFW) DU PROJET FILETS SOCIAUX DANS LES COMMUNES DES RÉGIONS DE L'ADAMAOUA, DE L'EST, DE L'EXTREME-NORD ET DU NORD RETENUES POUR LES PHASES III ET IV IDA CRÉDIT 5224-CM

**Nature de prestation** Routes et Infrastructures Routières

**Date de cloture** 30-01-2017

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>18</b>	<b>Reference</b> <a href="#">010/ASMI/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/2016</a> <a href="#">Lire</a>
<b>Titre/objet</b>	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°010/ASMI/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/2016 DU 10 JANVIER 2017 ELABORATION DES PROJETS DES STATUTS JURIDIQUES DE CERTAINS HOTELS DU PARC HOTELIER DE L'ETAT. LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DU TOURISME ET DES LOISIRS LANCE UN AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTERÊT À L'INTENTION DES CABINETS D'ÉTUDES OU DE GROUPEMENTS DE CONSULTANTS ASSOCIÉS, QUI DÉSIRENT PARTICIPER À LA PRÉ-QUALIFICATION POUR L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE SUR FINANCEMENT DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE L'EXERCICE 2017.
<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
<b>Date de cloture</b>	15-02-2017

<b>19</b>	<b>Reference</b> <a href="#">00073 /ASMI/MINH DU/2017</a> <a href="#">Lire</a>
<b>Titre/objet</b>	AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTERÊT N° 00073 /ASMI/MINH DU/2017 DU 10 JANVIER 2017 POUR LES ÉTUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DU MINH DU DE L'OUEST
<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
<b>Date de cloture</b>	31-01-2017

<b>20</b>	<b>Reference</b> <a href="#">00226/DG/ENAM/2016</a> <a href="#">Lire</a>
<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 00226/DG/ENAM/2016 DU 05 DEC 2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CIPM/ENAM/16 DU 26 JUILLET 2016 POUR LA FOURNITURE D'UN SYSTEME INTEGRE ASSURANT DE FAÇON CENTRALISEE UN SYSTEME DE SECURITE DU CAMPUS ET DES HOMMES, UNE PLATE-FORME WEB DE SERVICES DE GESTION ET DE COMMUNICATION A L'ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE (ENAM).
<b>Nature de prestation</b>	N/A
<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>21</b>	<b>Reference</b> <a href="#">005/C/CENEEMA/2017</a> <a href="#">Lire</a>
<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°005/C/CENEEMA/2017 PORTANT ADDITIF A L' AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2016 DU 23 DECEMBRE 2016, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE D'UNE NIVELEUSE POUR AMENAGEMENTS DES ZONES AGRICOLES AU CENTRE NATIONAL D'ETUDES D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA),
<b>Nature de prestation</b>	N/A
<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>22</b>	<b>Reference</b> <a href="#">004/C/CENEEMA/2017</a> <a href="#">Lire</a>
<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 004/C/CENEEMA/2017 PORTANT ADDITIF A L' AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2016 DU 23 DECEMBRE 2016, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS AGRICOLES (PHASE 2) AU CENTRE NATIONAL D'ETUDES D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA),
<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
<b>Date de cloture</b>	N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>23</b>	<b>Reference</b> <a href="#">006/C/CENEEMA/2017</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 006/C/CENEEMA/2017 PORTANT ADDITIF A L' AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2016 DU 23 DECEMBRE 2016, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE D'UNE PELLE CHARGEUSE POUR AMENAGEMENTS DES ZONES AGRICOLES AU CENTRE NATIONAL D'ETUDES D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA),  <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>24</b>	<b>Reference</b> <a href="#">007/C/CENEEMA/2017</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 007 /C/CENEEMA/2017 PORTANT ADDITIF A L' AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2016 DU 27 DECEMBRE 2016, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE D'UN COMPACTEUR POUR AMENAGEMENTS DES ZONES AGRICOLES AU CENTRE NATIONAL D'ETUDES D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA),  <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>25</b>	<b>Reference</b> <a href="#">0 0 8 0 2 /DG/ENAM/2016</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> DÉCISION N° 0 0 8 0 2 /DG/ENAM/2016 DU 0 5 DEC 2016 PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CIPM/ENAM/16 DU 26 JUILLET 2016 POUR LA FOURNITURE D'UN SYSTÈME INTÉGRÉ ASSURANT DE FAÇON CENTRALISÉE UN SYSTÈME DE SÉCURITÉ DU CAMPUS ET DES HOMMES, UNE PLATE-FORME WEB DE SERVICES DE GESTION ET DE COMMUNICATION À L'ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE (ENAM).  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>26</b>	<b>Reference</b> <a href="#">Decision N°21/D/DRMAP-AD/DDMAP-F&amp;D/CDPM/SPM/2016</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> DECLARANT INFRACTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°20/AONO/DRMAP-AD/DDMAP-F&D/CDPM/SPM/2016 DU 21 SEPTEMBRE 2016 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE SIX (06) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBUQUE DE WOULDE, COMMUNE DE TIGNERE, DÉPARTEMENT DU FARO ET DEO, RÉGION DE L'ADAMAQUA  <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>27</b>	<b>Reference</b> <a href="#">.002 /C/CENEEMA/2017</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 002 /C/CENEEMA/2017 PORTANT ADDITIF A L' AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2016 DU 21 DECEMBRE 2016, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS AGRICOLES COMPLEMENTAIRES AU CENTRE NATIONAL D'ETUDES D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA),  <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>28</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">011/C/CENEEMA/2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°011/C/CENEEMA/2017 PORTANT ADDITIF A L' AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2016 DU 29 DECEMBRE 2016, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE D'UN CAMION RIDELLES AU CENTRE NATIONAL D'ETUDES D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA),
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>29</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">008/C/CENEEMA/2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 008/C/CENEEMA/2017 PORTANT ADDITIF A L' AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2016 DU 27 DECEMBRE 2016, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE D'UN CAMION TRACTEUR EQUIPE D'UN PORTE CHAR ET D'UN TREUIL AU CENTRE NATIONAL D'ETUDES D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA),
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>30</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">010 /C/CENEEMA/2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 010 /C/CENEEMA/2017 PORTANT ADDITIF A L' AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015//AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2016 DU 28 DECEMBRE 2016, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE D'UN CAMION BENNE AU CENTRE NATIONAL D'ETUDES D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA),
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>31</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">009 /C/CENEEMA/2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 009 /C/CENEEMA/2017 PORTANT ADDITIF A L' AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2016 DU 28 DECEMBRE 2016, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE D'UN CAMION ATELIER EQUIPE AU CENTRE NATIONAL D'ETUDES D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA),
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>32</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/C/CENEEMA/2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 001/C/CENEEMA/2017 PORTANT ADDITIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2016 DU 21 DECEMBRE 2016, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS DE FABRICATION MECANIQUE (PHASE 2) AU CENTRE NATIONAL D'ETUDES D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA),
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**33****Reference** [003 /C/CENEEMA/2017](#) [Lire](#)**Titre/objet**

COMMUNIQUE N° 003 /C/CENEEMA/2017 PORTANT ADDITIF A L' AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/MINADER/CENEEMA/CIPM/2016 DU 22 DECEJVIBRE 2016, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS DE SEMIS POUR SEMIS DIRECT ET DES PIECES DE RECHANGE DE PREMIERE NECESSITE AU CENTRE NATIONAL D'ETUDES D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA),

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux**Date de cloture** N/A

# DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'ADAMAOUA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°029/AONO/DRMINMAP-AD/CRPM-AD/SMI/2016 DU 14 NOVEMBRE 2016 POUR LA REHABILITATION ET  
L'EXTENSION DU RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE LA COMMUNE DE BELEL DANS LE  
DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA**

**FINANCEMENT**  
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , 0  
**IMPUTATION**  
0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de la convention signée entre le FEICOM et la Commune de BELEL, le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Adamaoua, Autorité Contractante, lance pour le compte du Maire de la Commune de Bélel un Appel d'Offres National Restreint pour la réhabilitation et l'extension du réseau d'adduction d'eau potable de la Commune de Bélel dans le Département de la Vina.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux et les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent :

- La réhabilitation de 2 forages équipés de pompes électriques ;
- La réhabilitation de l'ancien réseau de distribution
- La réalisation d'un réseau de distribution ;
- La construction d'un réservoir de stockage de 54m3.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution est de : **Soixante-quatorze millions six cent soixante-deux mille cinq cent ( 74 662 500) Francs CFA**

## 4. Allotissement

Les travaux sont en un lot unique

## 5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est restreinte aux entreprises suivantes ;

N°	Noms des entreprises pré-qualifiées	Adresses
1	CGC-CAM	B.P : 1 1 764 Yaoundé
2	EGETRA	B.P : 476 Ngaoundéré
3	HYDRAUFOR	B.P : 71 3 Goroua

Toutefois, conformément à la réglementation des Marchés Publics en vigueur, tout candidat qui s'estimera capable de répondre dans les délais fixés, après publication de l'Appel d'Offres restreint pourra valablement soumissionner. Cependant, Il soumettra à l'Autorité Contractante par écrit une manifestation d'intérêt de soumissionner en vue de retirer la lettre d'invitation.

## 6. Financement

Les travaux de réhabilitation et l'extension du réseau d'adduction d'eau potable de la commune de BELEL dans la Région de l'Adamaoua, objet du présent Avis d'Appel d'Offres National Restreint, sont financés par le Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), exercice 2016.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Délégué Régional des Marchés Publics de l'Adamaoua, sis au quartier Tongo Galdima, carrefour Troua Malla, route de la gare Tél : 222 25 11 79 j 222 25 13 39, Fax: 222 25 11 42, E-mail: minmapadamaoua@yahoo.fr. dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au Secrétariat du Délégué Régional des Marchés Publics, Tél : 222 25 13 39, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) Francs CFA** représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres, payable à la Trésorerie Générale.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat du Délégué Régional des Marchés Publics de l'Adamaoua, sis au quartier Tongo Galdima, carrefour Troua Malla, route de la gare Tél : 222 25 11 79/222 25 13 39, E-mail: minmapadamaoua@yahoo.fr au plus tard le **05 Décembre 2016 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°029/AONR/DRMINMAP-AD/CRPM-AD/SMI/2016 du 14 Novembre 2016 POUR LA REHABILITATION ET L'EXTENSION DU RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE LA COMMUNE DE BELEL, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

N.B. L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détoit quantitatif et estimatif.

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est fixé à **Quatre (04) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Le soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **1500 000 FCFA (Un million cinq cent mille)** et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 05 Décembre 2016 à 12 heures** précises par la Commission Régionale de Passation des Marchés placée auprès du Délégué Régional des Marchés Publics de l'Adamaoua dans la salle de réunion de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Adamaoua, sise au quartier Tongo Galdima, carrefour Troua Malla, route de la gare Tél : 222 25 11 79/222 25 13 39, Fax: 222 25 11 42. E-mail : minmapadamaoua@yahoo.fr.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères Éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence d'une pièce administrative ;
2. La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les délais accordés par la commission;
3. La fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée;
4. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
5. La note technique inférieure à 70%.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de **trois (03) mois** et être conformes aux modèles.

### 14.2. Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Références générales de l'entreprise au moins deux réalisations; oui /non
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à **soixante millions (60 000 000)** Francs CFA; oui /non
- Références de l'entreprise dans les travaux similaires (Implantation, Foration, essai de pompage, installation de pompe) ; oui /non
- Moyens matériels permanents ou mobilisables ; oui /non
- Personnel de chantier ; oui /non
- Organisation, méthodologie, et plannings d'exécution des prestations ; oui /non
- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe. oui /non

N.B. ; Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière

## 15. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et présentant l'offre financière évaluée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Adamaoua, sise au quartier Tongo Goldimo, carrefour Troua Mallo, route de la gare Tél : 222 25 11 79 j 222 25 13 39, Fax: 222 25 11 42 E-mail [minmapadamaoua@vahoo.fr](mailto:minmapadamaoua@vahoo.fr) ou auprès de la Commune de Bélel.

### Additif à l'Appel d'Offres

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Adamaoua, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

NGAOUNDERE le 15 Novembre 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

**BOUBAKARY SADOU**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU FARO ET DÉO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 21/AONO/DRMAP-AD/DDMAP-F&D/CDPM/SPIV1/2016 DU 12 DÉCEMBRE 2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC D'UNE SALLE DE CLASSE ET UN BLOC DE DEUX LATRINES A L'ECOLE PUBLIQUE DE FOINGOI, COMMUNE DE KONTCHA, DÉPARTEMENT DU FARO ET DEO, RÉGION DE L'ADAMAOUA.(EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**FINANCEMENT**  
DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION (DGD) , 0  
**IMPUTATION**  
0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2016, le Délégué Départemental des Marchés Publics du Faro et Déo, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte de Monsieur le Maire de la Commune de Kontcha, Maître d'Ouvrage, pour les travaux de construction d'un Bloc d'une salle de classe et un bloc de deux latrines à l'Ecole Publique de Foingoi.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires-études ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-Elévation ;
- Charpente-Couverture- plafond ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **19 000 000 F CFA (Dix-neuf millions de francs CFA)**.

## 4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en un lot.

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant d'une expérience dans les domaines du bâtiment, des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par la Dotation Générale de la Décentralisation, Exercice 2016.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés des Marchés, tél. 661 370 521 , dès publication du présent avis ou dans le JDM de l'ARMP.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro et Déo sise a 100m du Contrôle Financier Départemental, Service de la Passation des Marchés, tél : 661 370 521 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **trente mille francs CFA (30.000 FCFA)** payable à la Recette Municipale de Kontcha

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro et Déo, Service de la Passation des Marchés, au plus tard le 03 Janvier 2017 à onze (11 H) Heures, heure locale et devra porter la mention;

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N°21/AONO/DRMAP-AD/DDMAP-F&D/CDPM/SPM/2016 du 12 Décembre 2016 POUR LES TRAVAUX DE**  
**CONSTRUCTION D'UN BLOC D'UNE SALLE DE CLASSE ET UN BLOC DE DEUX LATRINES A L'ECOLE**  
**PUBLIQUE DE FOINGOI, COMMUNE DE KONTCHA, DÉPARTEMENT DU FARO ET DEO, RÉGION DE**  
**L'ADAMAOUA.**  
**(EN PROCEDURE D'URGENCE)**  
**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de Premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **trois cent quatre-vingt mille francs CFA (380.000 FCFA)** et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 3 Janvier 2017 à 12 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Faro et Déo dans la salle de Réunion de la DDMAP à Tignère.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée par une procuration.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des plis ;
- La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
- Absence du sous-détail des prix
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
- Antécédent d'abandon de chantier, ou être suspendu de la commande publique ;
- Offre administrative, technique et financière incomplète ;
- Non présentation du matériel clé.

### Critères essentiels

Les critères de qualification des candidats porteront sur :

1. Le chiffre d'affaires des deux dernières années oui/non
2. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 15 millions FCFA oui/non
3. Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires oui/non
4. L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier); oui/non
5. Les matériels essentiels (camion benne, pick-up, Motos) oui/non
6. La proposition technique : la présence méthodologie (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)\* oui/non
7. L'Approvisionnement (granulat, ciment, bois) Oui/non
8. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe oui/non
9. Preuves d'acceptation des conditions du marché Oui/non

**NB: Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 75% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.**

## 15. Attribution

Le Délégué Départemental, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au dossier d'appel d'offres. A offres financières égales, le soumissionnaire ayant le meilleur délai d'exécution sera déclaré attributaire du marché.

L'Autorité Contractante se réserve le droit de rejeter le dossier de toute entreprise défailante dans le Département du Faro et Déo au cours des trois derniers exercices budgétaires.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro et Déo sise à 100 mdu Contrôle Financier Départemental, Service de la Passation des Marchés, tél : 661 370 521.

*TIGNERE le 12 Décembre 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

*LAPA DAOUDOU*

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU FARO ET DÉO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/DRMAP-AD/DDMAP-F&D/CDPM/SPM/2017 DU  
03 JANVIER 2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC SE DEUX (02)  
SALLES DE CLASSE ET BUREAU ORDINAIRE AU LYCEE DE MAYO BALEO, DEPARTEMENT DU FARO ET  
DEO, REGION DE L'ADAMAOUA(EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , 0  
**IMPUTATION**  
51 5610142222

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2017, le Délégué Départemental des Marchés Publics du Faro et Déo, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte de Monsieur le Proviseur du Lycée de Mayo Baléo, Maître d'Ouvrage Délégué, pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe et bureau ordinaire au Lycée de Mayo Baléo.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires-études ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-Elévation ;
- Charpente-Couverture-Plafonnage ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **22 000 000 F CFA (vingt-deux millions de francs CFA)**,

## 4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés constituent un lot ci-après:

N°	Intitulé du lot	lieu	Imputations
01	LYCEE DE MAYO BALEO: Construction d'un bloc de deux salles de classe et bureau ordinaire	Lycée de Mayo Baléo	51561014 2222

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de Bâtiment et de Travaux Publics de expérience dans les domaines du bâtiment, des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du prés

## 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2017 sur la ligne 5610142222.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro et Déo sise à la Délégation Départementale, Service de la Passation des Marchés, tél : 675 74 81 18 ou 697 38 57 53, dès publication du présent avis ou dans les locaux de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro et Déo, Service de la Passation des Marchés, au plus tard le 24 Janvier 2017.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro et Déo sise à 100m du Contrôle Financier de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro et Déo, Service de la Passation des Marchés, tél ; 675 74 81 18 ou 697 38 57 53, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance non remboursable de **trente mille francs CFA (30.000 F CFA)** payable au Trésor public.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro et Déo, Service de la Passation des Marchés, au plus tard le 24 Janvier 2017 et devra porter la mention;

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N°04/AONO/DRMAP-AD/DDMAP-F&D/CDPM/SPIV1/2017 du 03 JANVIER 2017**  
**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ET BUREAU**  
**MAYO BALEO, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA**  
**(EN PROCEDURE D'URGENCE)**  
**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 06 mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre chargée des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **quatre cent quarante mille francs CFA** pendant **trente(30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de cautionnement établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

### 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 24 Janvier 2017 à 12 heures par la Passation des Marchés du Faro et Déo dans la salle de Réunion de la DDMAP à Tignère.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

### 14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des plis ;
- La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO;
- Absence du sous-détail des prix
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
- être suspendu de la commande publique ;
- Offre administrative, technique et financière incomplète ;
- Non présentation du matériel clé.

### Critères essentiels

Les critères de qualification des candidats porteront sur ;

1. Le chiffre d'affaires des deux dernières années oui/non
2. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 20 millions FCFA oui/non
3. Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires oui/non
4. L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier):
5. Les matériels essentiels (Compacteur manuel, Camion benne 10 m, Véhicule de liaison de type 4X4) oui/non
6. La proposition technique; la présence méthodologie (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des
7. L'Approvisionnement (granulats, Bois, ciment) Oui/non
8. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en ar
9. Preuves d'acceptation des conditions du marché Oui/non

**NB:** Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 75% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

### 15. Attribution

Le Délégué Départemental, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée technique disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au dossier d'appel d'offres. Aoffres financières ég meilleur délai d'exécution sera déclaré attributaire du marche.

L'Autorité Contractante se réserve le droit de rejeter le dossier de toute entreprise défaillante dans le Département du Faro e exercices budgétaires.

### 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables a la Délégation Départementale des Marchés  
100m du Contrôle Financier Départemental, Service de la Passation des Marchés, tél :675 74 81 18 ou 697 38 57 53.

G  
L



# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA VINA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/DDMAP/CDPM/SPM 2017 DU 28 DECEMBRE 2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLE DE CLASSES AVEC BUREAU DU DIRECTEUR A LA SAR/SM DE MBE EN PROCEDURE D'URGENCE.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , 0  
**IMPUTATION**  
0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle , le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Vina, Autonte Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le compte du Délégué Départemental de l'Emploi et de la Formation Professionnelle , Maître d'Ouvrage Délégué , les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe avec bureau du directeur a la SAR/SM de MBE.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- V.R.D.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **Trente Millions (30000 000) FCFA.**

## 4. Allotissement

Lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est-ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2017 sur la ligne d'imputation budgétaire: n°

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vina à Ngaoundéré dès publication du présent Avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vina dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **45 000 (quarante cinq mille) francs CFA**, payable à trésorerie de Ngaoundéré.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (5) copies marquées comme telles, devra être déposée au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vina contre récépissé, au plus tard le 27 Janvier 2017 à 13 Heures et devra porter la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N°006/AONO/DDMAP:CDPM/SPM/2017 du 28 Decembre 2016**  
**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU DU**  
**DIRECTEUR A LA SAR/SM DE MBE EN PROCEDURE D'URGENCE**  
**«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois.**

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de: **600 000 (six cent quarante mille) FCFA** Valable pendant trente **(30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en original ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 27 Janvier 2017 à 14 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Vina dans la salle de réunion de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vina.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence d'une pièce administrative;

2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
4. La note technique inférieure à 70% des oui.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

## Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Un tableau bilan comportant des travaux sur deux années supérieur ou égale au montant prévisionnel du marché ;	oui/non
2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ;	oui/non
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier(Personnels du chantier);	oui/non
5	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes. Mesures d'hygiène)	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70 % à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vina Téléphone : 222 25 14 17 dès publication du présent avis.

NGAOUNDERE le 28 Décembre 2016

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

**DJODJOL ERIC DIEUDONNE**

## COMMUNE DE BATOURI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001 /AONO/PR/MINMAP/CDPM/KADEY/2017 DU 13/01/2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BATOURI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.**

**FINANCEMENT**  
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DE LA KADEY, Autorité Contractante, lance pour le compte du Maire de la Commune DE BATOURI, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National ouvert pour L'exécution des travaux de construction des blocs de deux (02) salles de classe dans certaines Ecoles Publiques de la Commune de BATOURI, Département de la Kadey, Région de l'Est.

**LOT 1 : Ecole Publique de SAMBO**  
**LOT 2 : Ecole Publique de BORONGOUE**

### 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- Travaux préparatoires;
- Terrassements;
- Fondations;
- Maçonnerie-Elévation;
- Charpente-Couverture;
- Electricité;
- Peinture;
- Aménagement VRD.

### 3. Cout Prévisionnel

-Lot 1: Vingt millions cinq cent mille (20 500 000) FCFA TTC ;  
 - Lot 2: Vingt millions cinq cent mille (20 500 000) FCFA TTC ;  
 Soit u total de Quarante un millions (41 000 000) FCFA TTC.

### 4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en deux (02) lots ci-après définis:

Lot	Désignation	Commune	Montant TTC F CFA	Cauton de soumission

1	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l' Ecole Publique de SAMBO	BATOURI	20 500 000	205 000 FCFA
2	Construction d'un bloc de deux salles, de classe à l'Ecole Publique de BORONGOUE	BATOURI	20 500 000	205 000 FCFA

## 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2017.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAG) peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Kadey à Batouri, Service de la Passation des Marchés Publics, Tel: 222 262 102, sise au Camp Blanc, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAG) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Kadey à Batouri, Service de la Passation des Marchés, sise à Batouri, sur présentation d'une **quittance de versement au Trésor Public (Recette Municipale de BATOURI, ou à la Recette des Finances de la Kadey), d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de L'entreprise désireuse de participer à L'appel d'offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur L'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Kadey à Batouri, Service de la Passation des Marchés, **Tel: 222 262102** sise Au Camp blanc au plus tard le **13/02/2017 à 10** heures précises et portera les mentions suivantes :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/PR/MINMAP/CDPM/KADEY/2017  
DU 13/01/2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES  
BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE  
L'ARRONDISSEMENT DE BATOURI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE  
L'EST. (Lot à préciser)**

**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

## 10. Delai de Livraison

**Quatre mois (04)**

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de **cent vingt jours (120) jours** et d'un montant de **Deux cent cinq mille (205 000) FCFA TTC par lot**, représentant 1% du cout prévisionnel par lot; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30eme) jour après L'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant **rente (30) jours** au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Kadey, dans la salle de réunion du Contrôle Financier Départemental de la Kadey à Batouri le **13/02/2017 à 11 HEURES** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la KADEY, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### A. Critères éliminatoires :

#### a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative;
- 2) Pièce falsifiée;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures **réglementaire**;

#### b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

#### c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif;

**N.B** : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

### B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicites dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur:

- 1) La capacité financière de **Dix millions deux cent cinquante mille (10 250 000) FCFA par lot 01 Point**
- 2) Les références de l'Entreprise..... 02 Points
- 3) Méthodologie d'exécution des travaux pour chaque lot .....03 Points
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement pour chaque lot .....03 Points
- 5) Le matériel et les équipements essentiels pour chaque lot..... 03 Points
- 6) Compréhension du projet..... 05 Points
- 7) Présentation des Offres..... 03 Points

**Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 16 sur 20) seront examinées.**

## 15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % de la note technique;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du **RPAO** des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée **la moins disante**.

Il peut être attribué deux (02) lots à un même soumissionnaire. Pour l'attribution d'un deuxième lot, le soumissionnaire devra disposer de ce qui suit, par rapport aux moyens prévus pour l'exécution des travaux d'un lot:

Un deuxième chef de chantier remplissant les mêmes critères que le premier;

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Kadey à Batouri.

*BATOURI le 13 Janvier 2017*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

***ETELE ENOGO Saturin Léopold***

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE KADEY

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004 /AONO/PR/MINMAP/CDPM/KADEY/2017  
 DU13/01/2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02)  
 SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BEKE-ROUTE ET LA CONSTRUCTION DU PARC  
 VACCINOGENE A BEDOBO, COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.  
 FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2017**

**FINANCEMENT**  
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DE LA KADEY, Autorité Contractante, lance pour le compte du Maire de la Commune DE KETTE, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un blocs de deux (02) salles de classe à l'École Publique de BEKE-ROUTE et la construction du parc vaccino-gène à BEDOBO, Commune de KETTE, département de la Kadey, région de l'Est.  
 LOT 01 : ECOLE PUBLIQUE DE BEKE-ROUTE  
 LOT 02 : PARC VACCINOGENE A BEDOBO

## 2. Consistance des prestations

CONSISTANCE DES TRAVAUX LOT 01.

Les travaux à réaliser portent sur :

- Travaux préparatoires;
- Terrassements;
- Fondations;
- Maçonnerie-Élévation;
- Charpente-Couverture;
- Menuiserie;
- Électricité;
- Peinture;

Aménagement VRD.

CONSISTANCE DES TRAVAUX LOT 02

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires
- Terrassements
- Béton Armé

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de :

- Lot 1: Dix sept millions cinq cent mille (17 500 000) FCFA TTC ;
  - Lot 2: Huit millions (8 000 000) FCFA TTC ;
- Soit un total de Vingt cinq millions cinq cent mille (25 500 000) FCFA TTC.

## 4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en deux (02) lots ci-après définis :

N° Lot	Désignations	Commune	Montant TTC FCFA	Caution de soumission	Durées Maximum

1	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'École Publique de BEKE-ROUTE	KETTE	17 500 000	175 000	Quatre (04) Mois
2	Construction du parc vaccino-gène a BEDOBO	KETTE	8 000 000	80 000	Trois (03) Mois

## 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2017.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Kadey à Batouri, Service de la Passation des Marchés Publics, Tel: 222 262 102, sise au Camp Blanc, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Kadey à Batouri, Service de la Passation des Marchés, Tel: 222 262 102, sise a KETTE, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public (Recette Municipale de KETTE, ou à la Recette des Finances de la Kadey), d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) FCFA, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies** respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Kadey à Batouri, Service de la Passation des Marchés, Tel: 222 262 102 Au Camp blanc au plus tard le **14/02/2017 à 10**

**heures précises** et portera les mentions suivantes :

APPEL-OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/PR/MINMAP/CDPM/KADEY/2017  
 DU POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN

BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BEKE-ROUTE ET LA CONSTRUCTION DU  
 PARC VACCINOGENE A BEDOBO, COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

(Lot à préciser)

**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

## 10. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de quatre (04) mois pour le lot 01 et trois (03) mois pour le lot 02, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours et d'un montant de Cent soixante quinze mille (175 000) FCFA TTC pour le lot 01 et Quatre vingt mille (80 000) FCFA TTC pour le lot 02, représentant 1% du cout prévisionnel par lot; établi selon le modèle indique dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà

du délai de validité des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Kadey, dans la salle de réunion du Contrôle Financier Départemental de la Kadey à Batouri le 14/02/2017 à 11 heures précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la KADEY, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### A. Critères éliminatoires :

#### a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative;
- 2) Pièce falsifiée;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire;

#### b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

#### c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif;

N,B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

### B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicites dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur:

- 1) La capacité financière de Huit millions sept cent cinquante mille (8 750 000) FCFA pour le lot 01 et Quatre millions (4 000 000) pour le lot 02; 01 Point
- 2) Les références de l'Entreprise; 02 Points
- 3) Méthodologie d'exécution des travaux pour chaque lot; 03 Points
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement pour chaque lot ; 03 Points
- 5) Le matériel et les équipements essentiels pour chaque lot; 03 Points
- 6) Compréhension du projet; 05 Points
- 7) Présentation des Offres; 03 Points

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 80%, (soit au moins 16 sur 20) seront examinées.

## 15. Attribution

La Lettre-Commande a élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- Administrative sera jugée conforme ;
- 2- Technique sera jugée conforme et aura re9u un pourcentage de « oui» supérieur ou égal à 80 %;
- 3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

Il peut être attribue deux (02) lots à un même soumissionnaire. Pour l'attribution d'un deuxième lot, le soumissionnaire devra disposer de ce qui suit, par rapport aux moyens prévus pour l'exécution des travaux d'un lot:

- un deuxième chef de chantier remplissant les mêmes critères que le premier;

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Kadey à Batouri.

*BATOURI le 13 Janvier 2017*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

***ETELE ENOGO Saturin***

## DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA HAUTE SANAGA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AAONO/PR/MINMAP/DRC/DDHS/SPM/ 2017 DU13  
JANVIER 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE À L'ÉCOLE  
PUBLIQUE DE MEKOMBA, ARRONDISSEMENT DE MBANDJOCK DANS LA HAUTE SANAGA. (PHASE 1)  
FINANCEMENT : BIP 2017**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public, **le Délégué Départemental des Marchés Publics,** autorité contractante, lance l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° **05/ AONO/PR/ MINM**

*(Phase 1)*

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent l'ensemble des tâches retenues pour la Construction d'un logement d'astreinte telles que définies dans le détail quantitatif et estimatif notamment :

- Travaux préparatoires-Etudes,
- Terrassements et chaussée,
- Fondations,
- Maçonnerie-élévation,
- Charpente-couverture,
- Menuiserie bois,
- Electricité,
- Peinture,
- Voiries et Réseaux Divers.

### 3. Cout Prévisionnel

N/A

### 4. Allotissement

N/A

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés par le budget d'investissement public du Ministère de l'éducation de base de l'exercice 2017, Ligne: ..... , pour un montant prévisionnel de **quatorze millions (14 000 000) francs CFA**

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service de Passation des Marchés du Département de la Haute-Sanaga sis à la Délégation Départementale des Marchés Publics de Nanga-Eboko dès publication du présent avis.

## **ADMINISTRATION AU NOM DE LAQUELLE SERA CONCLU LE MARCHÉ**

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'adjudicataire par l'autorité contractante, le marché sera conclu entre l'adjudicataire et l'autorité contractante qui est le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Haute-Sanaga.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service de Passation des Marchés du Département de la Haute-Sanaga sis à la Délégation Départementale des Marchés Publics de Nanga-Eboko dès publication du présent avis, sur présentation de l'original et d'une copie (à déposer) du reçu de versement d'une somme non remboursable de **30 000 (trente mille) francs CFA**, payable à la Recette des Finances de Nanga-Eboko.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais présentée sous forme reliée et établie en **sept (07) exemplaires** dont l'original et **six (06)** marquées comme telles, devra parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du Service de Passation des Marchés sis à la Délégation Départementale des Marchés Publics de Nanga-Eboko, au plus tard le **09/02/2017 à 10 Heures** et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°05/AAONO/PR/MINMAP/DRC/DDHS/SPM/ 2017 DU13 janvier 2017

**Pour les travaux de Construction d'un logement d'astreinte à l'école publique de Mekomba, Arrondissement de Mbandjock dans la Haute Sanaga.**

*(Phase 1)*

*« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par l'autorité contractante pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

N/A

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission d'un montant de **deux cent quatre-vingt-huitmille (280 000) frs**, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le **09/02/2017 à 11Heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics (CDPM) dans la salle de réunion de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Haute Sanaga.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

Les principaux critères éliminatoires sont:

- i) dossier administratif incomplet ou non conforme, **sous réserve des dispositions du point I.1 de la circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics** ;
- ii) fausses déclarations ou pièces falsifiées;
- iii) absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations » ;
- iv) non satisfaction d'au moins 80 % des critères essentiels.
- v) Omission d'un prix quantifiés dans l'offre financière ;
- vi) Offre financière incomplète.

### LES PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non)

Ainsi, à titre indicatif, les sous-critères tirés des critères ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) L'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) Les références de l'entreprise ;
- iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Le délai d'exécution ;
- v) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières.

Le non-respect de 80 % de « OUI » entraînera l'élimination de l'offre.

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire techniquement qualifié et présentant une offre financière moins disante.

Toutefois l'Autorité Contractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché aux entreprises/soumissionnaires se trouvant dans les cas de figures ci-après :

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la passation des marchés du Département de la Haute-Sanaga sis à la Délégation Départementale des Marchés Publics de Nanga-Eboko, téléphone 222.17.88.17.

*YAOUNDE le 13 Janvier 2017*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

***MBOE Jacques Sébastien***

## DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA HAUTE SANAGA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°03/AAONO/PR/MINMAP/DRC/DDHS/SPM/ 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE  
ZOOTECNIQUE ET VETERINAIRE DANS LA COMMUNE DE BIBEY**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public, **le Délégué Départemental des Marchés Publics**, autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence **N° 03/ AONO/PR/MINMAP/DR-CE/DD-HS/SPM/2017du13/01/ 2017 Pour les travaux de construction du centre zootechnique et vétérinaire de BIBEY, dans la haute-Sanaga**

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent l'ensemble des tâches retenues pour la Construction du centre zootechnique et vétérinaire de BIBEY, telles que définies dans le détail quantitatif et estimatif notamment :

- Travaux préparatoires-Etudes,
- Terrassements et chaussée,
- Fondations,
- Maçonnerie-élévation,
- Charpente-couverture,
- Menuiserie bois,
- Electricité,
- Peinture,
- Voiries et Réseaux Divers

### 3. Cout Prévisionnel

N/A

### 4. Allotissement

N/A

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés par le budget d'investissement public du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales pour l'exercice 2017, Ligne: ..... pour un montant prévisionnel de trente millions (30 000 000) francs CFA.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service de Passation des Marchés du Département de la Haute-Sanaga sis à la Délégation Départementale des Marchés Publics de Nanga-Eboko dès publication du présent avis.

## ADMINISTRATION AU NOM DE LAQUELLE SERA CONCLU LE MARCHÉ

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'adjudicataire par l'autorité contractante sur proposition de la Commission, le marché sera conclu entre ce dernier et l'autorité contractante qui est le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Haute-Sanaga.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service de Passation des Marchés du Département de la Haute-Sanaga sis à la Délégation Départementale des Marchés Publics de Nanga-Eboko dès publication du présent avis, sur présentation de l'original et d'une copie du reçu de versement d'une somme non remboursable de **70 000 (soixante-dix mille) francs CFA**, payable à la Recette des finances de Nanga-Eboko.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais présentée sous forme reliée et établie en **sept (07) exemplaires** dont **un** original et **six (06)** marquées comme telles, devra parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du Service de Passation des Marchés sis à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Haute Sanaga à Nanga-Eboko, au plus tard **le 08/02/2017 à 10 heures** et devra porter la mention:

## **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

N°03/AAONO/PR/MINMAP/DRC/DDHS/SPM/ 2017

### **POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DANS LA COMMUNE DE BIBEY**

*« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par l'autorité contractante pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

N/A

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission d'un montant de **sept cent mille (600 000) frs**, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu **le 08/02/2017 à 11 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics (CDPM) dans la salle de réunion de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Haute Sanaga à Nanga-Eboko.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

Les principaux critères éliminatoires sont:

- i) dossier administratif incomplet ou non conforme, **sous réserve des dispositions du point I.1 de la circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics** ;
- ii) fausses déclarations ou pièces falsifiées;
- iii) absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations » ;
- iv) non satisfaction d'au moins 80 % des critères essentiels.
- v) Omission d'un prix quantifiés dans l'offre financière ;
- vi) Offre financière incomplète.

### LES RINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non)

Ainsi, à titre indicatif, les souscritères tirés des critères ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) L'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) Les références de l'entreprise ;
- iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Le délai d'exécution ;

Le non-respect de 80 % de « OUI » entrainera l'élimination de l'offre.

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire techniquement qualifié et présentant une offre financière moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés du Département de la Haute-Sanaga sis à la Délégation Départementale des Marchés Publics de Nanga-Eboko, téléphone 222.17.88.17.

YAOUNDE le 13 Janvier 2017

Le **DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL**

**ATANGANA MBOE Alain**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA HAUTE SANAGA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°04/AAONO/PR/MINMAP/DR/CE/DD/HS/SPM/ 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE  
ZOOTECNIQUE ET VETERINAIRE DANS LA COMMUNE DE NSEM**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public, **le Délégué Départemental des Marchés Publics**, autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence **N° 04/ AONO/PR/MINMAP/DR-CE/DD-HS/SPM/2017du13/01/ 2017 Pour les travaux de construction du centre zootechnique et vétérinaire de NSEM, dans la haute-Sanaga**

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent l'ensemble des tâches retenues pour la Construction du centre zootechnique et vétérinaire de NSEM, telles que définies dans le détail quantitatif et estimatif notamment :

- Travaux préparatoires-Etudes,
- Terrassements et chaussée,
- Fondations,
- Maçonnerie-élévation,
- Charpente-couverture,
- Menuiserie bois,
- Electricité,
- Peinture,
- Voiries et Réseaux Divers

## 3. Cout Prévisionnel

N/A

## 4. Allotissement

N/A

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés par le budget d'investissement public du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales pour l'exercice 2017, Ligne: .....  
pour un montant prévisionnel de trente millions (30 000 000) francs CFA.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service de Passation des Marchés du Département de la Haute-Sanaga sis à la Délégation Départementale des Marchés Publics de Nanga-Eboko dès publication du présent avis.

## ADMINISTRATION AU NOM DE LAQUELLE SERA CONCLU LE MARCHÉ

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'adjudicataire par l'autorité contractante sur proposition de la Commission, le marché sera conclu entre ce dernier et l'autorité contractante qui est le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Haute-Sanaga.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service de Passation des Marchés du Département de la Haute-Sanaga sis à la Délégation Départementale des Marchés Publics de Nanga-Eboko dès publication du présent avis, sur présentation de l'original et d'une copie du reçu de versement d'une somme non remboursable de **70 000 (soixante-dix mille) francs CFA**, payable à la Recette des finances de Nanga-Eboko.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais présentée sous forme reliée et établie en **sept (07) exemplaires** dont un original et **six (06)** marquées comme telles, devra parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du Service de Passation des Marchés sis à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Haute Sanaga à Nanga-Eboko, au plus tard **le 08/02/2017 à 10 heures** et devra porter la mention:

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°04/AAONO/PR/MINMAP/DRC/DDHS/SPM/ 2017

### POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DANS LA COMMUNE DE NSEM

*« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par l'autorité contractante pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

N/A

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission d'un montant de **sept cent mille (600 000) frs**, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu **le 08/02/2017 à 11heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics (CDPM) dans la salle de réunion de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Haute Sanaga à Nanga-Eboko.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

Les principaux critères éliminatoires sont:

- i) dossier administratif incomplet ou non conforme, **sous réserve des dispositions du point I.1 de la circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics** ;
- ii) fausses déclarations ou pièces falsifiées;
- iii) absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations » ;
- iv) non satisfaction d'au moins 80 % des critères essentiels.
- v) Omission d'un prix quantifiés dans l'offre financière ;
- vi) Offre financière incomplète.

### LES PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non)

Ainsi, à titre indicatif, les souscritères tirés des critères ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) L'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) Les références de l'entreprise ;
- iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Le délai d'exécution ;

Le non-respect de 80 % de « OUI » entrainera l'élimination de l'offre.

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire techniquement qualifié et présentant une offre financière moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés du Département de la Haute-Sanaga sis à la Délégation Départementale des Marchés Publics de Nanga-Eboko, téléphone 222.17.88.17.

*YAOUNDE le 13 Janvier 2017*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

***MBOE Jacques Sébastien***

## DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA HAUTE SANAGA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N°  
06/AONO/PR/MINMAP/DRMAP-CE/DDMAP-HS/SPM/ 2017 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
D'UN ATELIER DE MENUISERIE A LA SAR SM DE MINTA, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA,  
REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINEFOP EXERCICE 2017**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre du Budget d'investissement Publique (BIP) exercice 2017, le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Haute-Sanaga, pour le compte de la DDMINEFOP-HS, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence relatif aux travaux de construction d'un Atelier de menuiserie à la SAR SM de Minta. Le présent Avis d'Appel d'Offres est constitué en un (01) lot unique.

### 2. Consistance des prestations

N/A

### 3. Cout Prévisionnel

N/A

### 4. Allotissement

N/A

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux entreprises installées sur le territoire national.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP Minefop exercice 2017.

-

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté et retiré aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés Publics sis à la DDMAP-HS, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres se fera au Service de la Passation des Marchés Publics sis à la DDMAP-HS, contre présentation de l'original de la quittance de versement à la recette Départementale de Nanga-Eboko, d'une somme non remboursable de **70 000 (soixante dix mille) FCFA**.

Lors du retrait dudit dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : BP ; FAX ; TELEX ; TEL. ; E-mail.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marqués comme tels devra parvenir à au Service de la Passation des Marchés Publics sis à la DDMAP-HS, au plus tard **le 09/02 2017 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

## APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE

N° 06/AONO/PR/MINMAP/DRMAP-CE/DDMAP-HS/SPM/ 2017

**RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MENUISERIE A LA SAR SM DE MINTA, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE**

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

## 10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de **03 mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

N/A

## 12. Recevabilité des Offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera rejetée de l'analyse technique. Il s'agit notamment de : l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le Ministre en charge des finances ou du respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **700 000 francs CFA** (sept cent mille francs CFA).

La durée de validité de la caution de soumission est de 120 jours à compter de la date d'ouverture des offres. Elle est délivrée par une banque de premier ordre agréée par le MINEFI, suivant le modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres.

***Afin d'éviter le rejet des offres, les pièces administratives devront être présentées en originaux pour les cas obligatoires et en copies certifiées conformes datant de moins de trois mois pour les autres (Cf. Art 10 du RPAO)***

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le **09/02/2017 à 11Heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics (CDPM) dans la salle de réunion de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Haute Sanaga.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### **PRINCIPAUX CRITERES D'EVALUATION :**

L'évaluation se fera d'abord selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire **OUI ou NON**.

Les principaux critères éliminatoires sont:

i) dossier administratif incomplet ou non conforme, **sous réserve des dispositions du point I.1 de la circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;**

ii) fausses déclarations ou pièces falsifiées;

iii) absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations » ;

iv) non satisfaction d'au moins 80 % des critères essentiels.

v) Omission d'un prix quantifiés dans l'offre financière ;

vi) Offre financière incomplète.

### **LES PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION**

L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non)

Ainsi, à titre indicatif, les sous critères tirés des critères ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

i) L'expérience du personnel d'encadrement ;

ii) Les références de l'entreprise ;

iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;

iv) Le délai d'exécution ;

v) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières.

Le non-respect de 80 % de « OUI » entrainera l'élimination de l'offre.

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire techniquement qualifié et présentant une offre financière moins disante.

Toutefois l'Autorité Contractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché aux entreprises/soumissionnaires se trouvant dans les cas de figures ci-après :

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commission de passation des marchés du Département de la Haute-Sanaga sis à la Délégation Départementale des Marchés Publics de Nanga-Eboko , téléphone 222.17.88.17.

YAOUNDE le 13 Janvier 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

**MBOE Jacques Sébastien**

## MINISTÈRE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00149/AONO/MINEE/CMPM/16 DU 05 JANVIER 2017  
POUR LA REHABILITATION DE 51 FORAGES DANS SIX REGIONS DU TERRITOIRE NATIONAL  
FINANCEMENT: BIP MINEE 2016 ET SUIVANTS**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du Budget d'Investissement Public (BIP) pour le compte de l'exercice 2016 et suivant, le Ministre de l'Eau et de l'Energie lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réhabilitation de 51 forages dans six régions du territoire national.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent:

- l'amené et repli du matériel ;
- le montage et le démontage du forage ;
- le soufflage et développement du forage;
- les essais de pompage;
- la désinfection des forages;
- l'équipement des forages ;
- l'analyse de la qualité de l'eau;
- la réhabilitation de la superstructure et de l'aire d'assainissement;
- la formation d'un artisan réparateur.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est de **cent vingt sept millions cinq cent mille (127 500 000) de francs CFA** réparti ainsi qu'il suit : soixante cinq mille (65 000 000) francs CFA pour le lot 1 et de soixante deux cinq cent mille (62 500 000) francs CFA pour le lot2.

### 4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont constitués en deux (02) lots ainsi qu'il suit :

N°	
----	--

Régions



Départements



Arrondissements



Localités



**N° du lot**





1	<b>CENTRE</b>	HAUTE SANAGA	NKOTENG	Elat Chefferie	LOT 1
2				AVANGANE	
3			NANGA EBOKO	ABANG KAKBANON	
4		LEMBE BADJA			
5		MBAM ET KIM	NGAMBE-TIKAR	NGAH	
6				NGANDIE	
7				NGAMBE-TIKAR	
8			NTUI	KOUSSE	
9				NGUILA	
1	<b>SUD</b>	DJA ET LOBO	MEYOMESSALA	BIYEBE	
2				MESSOK	
3			MEYOMESSI	MBIELEVOM	
4				MELAN	
5		OCEAN	BIPINDI	MVODO	
6				NSOLA (ECOLE PUBLIQUE)	
7			LOLODORF	MBANGO BULU (ECOLE PUBLIQUE)	
8				NGOVAYANG 2 (ECOLE PUBLIQUE)	
1	<b>EST</b>	KADEY	BATOURI	GAROUA SAMBE	
2				NARKE	
3			NDELELE	ANDEMBIAMO	
4				BEKARE	
5		LOM-ET-DJEREM	BERTOUA 2 <sup>ÈME</sup>	BERTOUA A II EP	
6				BERTOUA II PARC DE BŒUFS	
7				BRIQUETERIE ENTREE DOMICILE CHEF DE QUARTIER	
8			BETARE-OYA	NDOKAYO	
9	ZEMBE-BORONGO				



1	<b>LITTORAL</b>	NKAM	NKONGDJOCK	BIDIEN 2 (place du marché)	LOT 2
2				KOUEDJOU	
3				MATOUBE	
4		YABASSI	NDOG JAMEN		
5			NKONG MALANG		
6		SANAGA MARITIME	NGAMBE	CARREFOUR MANDJAP I	
7				PONG	
8			NYANON	MALOHE	
9		NYAHO'O (PLACE MARCHÉ)			
1	<b>OUEST</b>	KOUNG-KHI	BAYANGAM	GUIGHOP (MARCHÉ DE KAGNE)	
2			POUMOUGNE	HIALA (FORET SACREE DE LA CHEFFERIE BANDJOUN)	
3		YOM III (CENTRE MEDICAL DE YOM)			
4		MENOUA	DSCHANG	BALOU CARREFOUR RAT (ECOLE PUBLIQUE DE BATOTCHA)	
5				FOREKE (LYCEE DE BALEVONLI)	
6		PENKA-MICHEL	PENKA-MICHEL	CARREFOUR BANERHANG	
7				CMA BANSOA CHEFFERIE	
8				ECOLE CATHOLIQUE DE TCHITCHANG	
1	<b>SUD-OUEST</b>	LEBIALEM	ALOU	CMA ALOU	
2				GBSS NDUNGWA	
3				MMOUCKMBIE (HEALTH CENTER)	
4		MANYU	EYUMOJOCK	AJAYUK NDIP	
5				MBETOP	
6				NDEBAYA	
7		MAMFE	MAMFE	NCHANG	
8				OKOYONG	

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique.

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2016, du MII

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Immeuble Ministériel N°1 porte N° 03T12, B.P.70 Yaoundé, Tel (237) 222 2283 13, dès publication du présent Avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Immeuble Ministériel N°1

porte N° 03T12, B.P.70 Yaoundé, Tel (237) 222 22 83 13, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de **soixante quinze mille (75 000) F CFA**. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète. (B.P., Téléphone,

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées de la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3ème étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N° 03T12, Yaoundé, le 12 janvier 2017. à 12 heures, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Ministère de l'Eau et de l'Energie avec la mention

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000149/AONO/MINEE/CMPM/16 du 05 Janvier 2017 POUR POUR LA REHABILITATION DU TERRITOIRE NATIONAL. » (en procédure d'urgence)  
FINANCEMENT BIP 2016 et suivants  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de deux (02) ans pour la réalisation

- un (01) mois pour la réalisation des études diagnostic et l'évaluation des coûts des travaux. Ce comprend aussi celui néces

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre en charge des finances dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant d'**un millions trois cent mille (1 300 000) F CFA** pour le lot 2 (conforme au modèle joint en annexe) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'administration compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront être produites obligatoirement avant et non postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles de soumission simple de l'offre sans aucun recours.

### 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu **le 31 Janvier 2017 à 13 heures** Ministère de l'Eau et de l'Energie dans sa salle de réunions.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

### 14. Critères d'évaluation

#### a. Critères éliminatoires:

- i. dossier administratif, technique et financier incomplet;
- ii. fausse déclaration, ou falsifiées ;
- iii. note technique inférieure à 75% de oui ;
- iv. non-conformité de la caution de soumission ;
- v. Non possession d'un kit d'analyse de l'eau.

#### b. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification

- a) Le chiffre d'affaires moyen sur patente supérieur ou égale à 50% pour les trois dernières années (2014,2015 et 2016);
- b) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières montrant la capacité du soumissionnaire à préfinancer le chantier;
- c) Références de l'entreprise;
- d) Les moyens matériels de chantier à mobiliser;
- e) Les moyens humains d'encadrement de l'entreprise;
- f) La Proposition technique « seules les soumissionnaires ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 75 % de oui sont éligibles ».

### 15. Attribution

Le Ministre de l'Eau et de l'Energie attribuera le Marché au soumissionnaire qui présentera une meilleure offre technique et économiquement substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres. Un soumissionnaire ne peut être attributaire des deux (02) lots

### 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la soumission.

### 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Mobilisation des Ressources Potable du Ministère de l'Eau et de l'Energie, face centre divisionnaire des impôts de Yaoundé V. MVOG ADA, BP : 70 Yaoundé.

## MINISTERE DES FINANCES

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION CONSULTATION N°  
001/DC/MINFI/CMPM-DGI DU 05 JANV 2017 RELATIVE À L'ACQUISITION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE  
AU PROFIT DU CENTRE RÉGIONAL DES IMPÔTS DU CENTRE 1**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
45 00 11

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

En vue de garantir un service continu aux usagers du Centre Régional des Impôts du Centre 1, notamment durant la phase pilote de la réforme sur l'immatriculation des contribuables de la DGI, le Ministre des Finances envisage de procéder à l'acquisition d'un groupe électrogène au profit de la structure susvisée.

### 2. Consistance des prestations

La prestation objet de la présente consultation comprend :

- l'acquisition d'un groupe électrogène de 200 KVA et d'un inverseur au profit du Centre Régional des Impôts du Centre 1 ;
- l'installation, la mise en service et l'aménagement d'un local pour le groupe électrogène.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de trente et un millions six cent mille (31 600 000) F CFA Toutes taxes comprises.

### 4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés installées au Cameroun ayant une expérience dans la vente des groupes électrogènes.

### 5. Financement

La présente prestation est financée par les fonds d'Equipement de la DGI, Imputation budgétaire 45 00 11.

### 6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales de la Direction Générale des Impôts, **porte 310 B.P 285 Yaoundé Tél : 2 22 23 47 17** dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable, de **cinquante-cinq mille (55 000) francs CFA**, payable au Trésor Public contre quittance. Copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

### 7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales de la Direction Générale des Impôts, **porte 310 B.P : 285 Yaoundé Tél : 2 22 23 47 17**, au plus tard **le 01/02/2017 à 10 heures précises**, heure locale et devra porter la mention :

*Demande de Cotation n° 001/DC/MINFI/CMPM-DGI du 05 JANV 2017 Pour l'acquisition d'un groupe électrogène au profit du Centre Régional des Impôts du Centre I  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

## 8. Delai de Livraison

La livraison aura lieu au Centre Régional des Impôts du Centre I, dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de la date de notification de la Lettre Commande.

## 9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra fournir une caution de soumission d'un montant de **six cent trente mille (630 000) F CFA** ayant une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres et établie par un établissement bancaire agréé par le Ministère des Finances.

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité émettrice, datant de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent dossier de demande de cotation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission, de même que celle parvenue après les dates et heures limites de dépôt.

## 10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 01/02/2017 à 11 heures** précises dans la salle 300 de la DGI, sise à Yaoundé en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

## 11. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier de Demande de Cotation.

## 12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales de la Direction Générale des Impôts, **porte 310 B.P 285 Yaoundé Tél : 2 22 23 47 17.**

Les offres devront être chiffrées hors taxes (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC), et accompagnées du modèle de soumission joint et signé.

YAOUNDE le 30 Décembre 2016

Le **MINISTRE**

**ALAMINE OUSMANE MEY**

# MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

## AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 007/ASMI/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/2016 DU 03 JANVIER 2017 POUR LA VULGARISATION DES NORMES DE SÉCURITÉ DES TOURISTES SUR INTERNET

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

### 1. Contexte

À l'horizon 2035, le Cameroun ambitionne d'être un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité. Ainsi, le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) accorde une place de choix au secteur du Tourisme et des Loisirs.

Le sous – secteur tourisme a pour objectif à l'horizon 2020 d'accueillir un million de touristes. L'atteinte de cet objectif passe forcément par une mise à niveau des infrastructures existantes, la création des nouvelles structures d'accueil, et surtout par l'amélioration de l'ensemble des services du secteur.

Mais toutes ces conditions ne peuvent être efficaces que dans le respect des mesures de sécurité aussi bien pour les touristes que pour les infrastructures et équipements.

Cependant, les récents et malheureux enlèvements de touristes et expatriés vivant sur notre sol soulèvent la problématique de la sécurité des touristes en général et pose en particulier, la question de la qualité et du respect des mesures de sécurité des biens et des personnes, et surtout de celle des touristes tant sur les sites touristiques que dans les établissements de tourisme et de loisirs.

Après avoir élaboré des règles de sécurité des touristes sur les sites et les établissements de tourisme et des loisirs répondant au standard international, il est nécessaire de sensibiliser les opérateurs, les touristes et l'opinion publique dans sa globalité, des mesures élaborées et de l'impératif de les respecter.

La présente activité vise donc à vulgariser auprès de tous les publics cibles concernés à travers internet.

### 2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des cabinets d'études ou des groupements de consultants associés devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour la vulgarisation des normes de sécurité des touristes sur internet

### 3. Consistance des prestations

Améliorer et faire connaître les mesures de sécurité des touristes répondant au standard international dans les sites touristiques, les établissements de tourisme et des loisirs au Cameroun à travers internet.

De manière spécifique, il s'agira de réaliser les tâches suivantes :

- disposer des supports publicitaires sur les mesures de sécurité des touristes à développer sur internet ;
  - Sensibiliser l'opinion publique sur les mesures de sécurité des touristes au Cameroun à travers internet ;
  - Améliorer la qualité de l'offre de service dans les sites touristiques, les établissements de tourisme et des loisirs au Cameroun.
- Les résultats attendus sont les suivants :
- Les supports publicitaires sur les mesures de sécurité des touristes à développer sur internet sont disponibles ;
  - Une plate-forme WEB pour développement des supports publicitaires des mesures de sécurité des touristes est déployée ;
  - Le nombre d'établissements et de sites touristiques respectant les mesures de sécurité est en nette augmentation ;

### 4. Participation et origine

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt à l'intention des cabinets d'études ou de groupements de consultants associés, qui désirent participer à la pré-qualification pour l'opération sus indiquée sur financement du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2017

### 5. Financement

Les prestations, objet de l'étude susvisée sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère du Tourisme et des Loisirs de l'exercice 2017

## 6. Remises des offres

Le dossier de candidature, rédigé en français ou en anglais, doit être remis en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marqués comme tels, sous pli fermé et scellé au Ministère du Tourisme et des Loisirs, Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de Maintenance, Service des Marchés, Porte 205, au plus tard le 14 février 2017 à 12 heures avec la mention :

*« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°007/ASMI/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/2016 DU 03 JANVIER 2017. POUR LA VULGARISATION DES NORMES DE SÉCURITÉ DES TOURISTES SUR INTERNET A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

## 7. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes :

Volume 1 (Dossier Administratif)

Le "Volume 1" comprend les documents administratifs suivants en originaux ou copies certifiées conformes (selon les cas), datées de moins de trois (03) mois

PIECE N°	DESIGNATION
A.1	Une lettre de motivation timbrée et dument signée du candidat
A.2	Une copie certifiée conforme de la carte de contribuable en cours de validité
A.3	L'original de l'attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque agréée par le MINFI.
A.4	Une attestation de capacité financière d'au moins <b>quinze millions (15 000 000) FCFA</b> délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances. En cas de regroupement, le montant de l'ensemble des attestations de capacité financière sera considéré.
A.5	Une Attestation de Non Redevance en cours de validité
A.6	Une attestation et un plan de localisation datant de moins de trois mois.
A.7	Une attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP).
A.8	Un titre de patente en cours de validité (photocopie certifiée conforme par un Inspecteur des Impôts du ressort).
A.9	Les pouvoirs conformes dans le cas où le soumissionnaire agirait comme mandataire d'un groupement (original timbré), ainsi que la copie de l'accord de groupement certifié d'un acte notarié enregistré dans les services des impôts. Dans ce cas, les pièces A.1 et A.3 devront être produites uniquement par le mandataire du groupement ; les autres pièces étant produites par chacun des membres du groupement.

N.B : L'absence ou la non-conformité de l'une des pièces suscitées entraînera l'élimination du candidat.

### Volume 2 (Dossier Technique)

La liste du personnel d'encadrement

Le consultant devra fournir une équipe d'experts disposant des compétences, des qualifications et de l'expertise adéquate ainsi que du dévouement nécessaire à la réalisation des objectifs du projet.

Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation de la mission est le suivant :

n°	Personnel -clé	Qualifications	Expérience
1	Expert en tourisme	Diplôme du premier ou du second cycle universitaire en tourisme	Au moins 05 ans d'expérience dans le tourisme
2	Expert en marketing et publicité	Diplôme du premier ou du second cycle universitaire en marketing	Au moins 03 ans d'expérience dans le domaine de la publicité
3	Expert en communication	Diplôme du premier ou du second cycle universitaire en communication	Au moins 03 ans d'expérience dans le domaine de la communication
4	Expert en développement des plates-formes web	Diplôme du premier ou du second cycle universitaire en informatique	Au moins 03 ans d'expérience dans le développement des plateformes web
5	Personnels techniques d'appui (cadre administratif et financier et secrétaire)		

Le consultant pourra joindre à son équipe d'autres experts en tant que de besoin en fonction des compétences jugées nécessaires.

Les fonctionnaires en service ne sont pas éligibles, excepté ceux ayant une mise à disposition leur permettant d'intégrer le cabinet d'études ou le groupement de consultants en cas d'adjudication.

Le candidat fournira la liste de son personnel accompagnée des pièces suivantes datées de moins de trois (03) mois :

- un CV daté et signé par le concerné ;
- la copie certifiée et conforme du diplôme le plus élevé de chaque personnel ;
- la définition des postes proposés pour chaque personnel.

#### Les références du cabinet d'études

Le cabinet d'études ou le groupement de consultants associés produira la liste de ses références dans le domaine similaire ainsi que les références relatives aux prestations dans le domaine du tourisme et de la communication.

Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence devra être justifiée par le procès-verbal de réception provisoire ou définitive des prestations réalisées (photocopies) y compris la photocopie des première et dernière pages du contrat enregistrée y afférent.

#### Les moyens logistiques, techniques et matériels

Le candidat devra indiquer et justifier les moyens logistiques, techniques et matériels en sa possession, nécessaires à la réalisation de l'étude. A cet effet, il produira une liste de matériel ci-après :

- moyens logistiques, moyens de communications, etc.... avec justification de la propriété (photocopie certifiée des factures) ;
- moyens techniques et matériels avec justification de la propriété ;
- la liste du matériel informatique et bureautique (micro-ordinateur, imprimante, scanné, logiciels, photocopies, etc....).

N.B : Toute fausse déclaration entraînera la disqualification immédiate de l'offre du candidat.

## 8. Critères d'évaluation

#### Critères éliminatoires

- dossier administratif ou technique incomplet ou non-conforme ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- note technique inférieure à 70 points sur 100.

#### Critères d'évaluation

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous :

- personnel : 50 points ;
- références : 40 points ;
- moyens matériels : 05 points ;
- présentation du dossier : 05 points.

#### Grille d'Evaluation

### I. PERSONNEL/50 POINTS

DESIGNATION	Entreprises POINTS POSSIBLES
<b>Liste des experts</b>	<b>42</b>
<b>Chef de Projet : Expert en tourisme</b>	<b>15</b>
Copie certifié conforme du Diplôme du premier ou du second cycle universitaire en tourisme	2 pts
C.V daté et signé	2 pts
Expérience générale dans le domaine du tourisme ? à 5 ans	4 pts
Expérience comme Chef de Mission ? à 03 ans	3 pts
Nombre de projets réalisés afférents au tourisme ? à 02	4 pts
<b>Expert en marketing et publicité</b>	<b>8</b>
Copie certifié conforme du Diplôme du premier ou du second cycle universitaire en marketing	1 pt
C.V daté et signé	1 pt
Expérience générale dans le domaine de la publicité ? 03 ans	3 pts
Expérience dans les projets de publicité ? 01 projet	3 pts
<b>Expert en communication</b>	<b>8</b>
Copie certifié conforme du Diplôme du premier ou du second cycle universitaire en communication	1 pt
C.V daté et signé	1 pt
Expérience générale dans la communication des politiques publiques ? 03 ans	3 pts
Expérience dans les projets similaires ? 01 projet	3 pts
<b>Expert en développement des plates-formes web</b>	<b>11</b>
Copie certifié conforme du Diplôme du premier ou du second cycle universitaire en informatique	2 pts
C.V daté et signé	1 pt
Expérience générale dans le développement des plates-formes web ? 03 ans	4 pts
Expérience dans les projets similaires ? 01 projet	4 pts

<b>Personnel d'appui</b>	<b>8</b>
<b>Responsable Administratif et Financier</b>	<b>4</b>
Copie certifié conforme du diplôme (BACC + 2 ou plus)	1 pt
C.V daté et signé	1 pt
Expérience comme Responsable Administratif et Financier dans des projets à financement public ? 02 ans	2 pts

|



<b>Secrétaires</b>	<b>4</b>	
		pts
Copie certifié conforme du diplôme (BACC G1 ou plus)	1,5pt	
C.V daté et signé	0.5pt	
Expérience comme Secrétaire dans des projets à financement public ? 02 ans	2	
		pts
<b>TOTAL I</b>	<b>50</b>	
<b>II. REFERENCES/40 POINTS</b>		
		<b>Entreprises</b>
<b>DESIGNATION</b>		<b>POINTS</b>
		<b>POSSIBLES</b>
<b>Références des prestations réalisées dans le domaine du tourisme</b>	<b>20</b>	
		pts
<b>Premier projet</b>	<b>10</b>	
		pts
Photocopie du procès-verbal de réception provisoire ou définitive ou de l'Attestation de Service Fait	5	
		pts
Photocopie de la première page du contrat y afférent	2,5	
		pts
Photocopie de la dernière page du contrat y afférent	2,5	
		pts
<b>Deuxième projet</b>	<b>10</b>	
		pts
Photocopie du procès-verbal de réception provisoire ou définitive ou de l'Attestation de Service Fait	5	
		pts
Photocopie de la première page du contrat y afférent	2,5	
		pts
Photocopie de la dernière page du contrat y afférent	2,5	
		pts
<b>Références des prestations réalisées dans le domaine de la publicité des politiques publiques</b>	<b>10</b>	
		pts
<b>Premier projet</b>	<b>5</b>	
		pts
Photocopie du procès-verbal de réception provisoire ou définitive ou de l'Attestation de Service Fait	3	
		pts
Photocopies des premières et dernières pages du contrat y afférent	2	
		pts
<b>Deuxième projet</b>	<b>5</b>	
		pts
Photocopie du procès-verbal de réception provisoire ou définitive ou de l'Attestation de Service Fait	3	
		pts
Photocopies des premières et dernières pages du contrat y afférent	2	
		pts
<b>Références des prestations réalisées dans le domaine du développement web</b>	<b>10</b>	
		pts
<b>Premier projet</b>	<b>5</b>	
		pts
Photocopie du procès-verbal de réception provisoire ou définitive ou de l'Attestation de Service Fait	3	
		pts
Photocopies des premières et dernières pages du contrat y afférent	2	
		pts
<b>Deuxième projet</b>	<b>5</b>	
		pts
Photocopie du procès-verbal de réception provisoire ou définitive ou de l'Attestation de Service Fait	3	
		pts

|



Photocopies des premières et dernières pages du contrat y afférent	2	
<b>TOTAL II</b>	<b>40</b>	pts
<b>III. MOYENS MATERIELS/05 POINTS</b>		
<b>DESIGNATION</b>	<b>POINTS POSSIBLES</b>	<b>Entreprises</b>
<b>Moyens logistiques et transport</b>	<b>02</b>	
photocopie certifiée des factures/carte grises	1	pts
Preuve de l'appartenance ou de location couvrant au moins la période de la prestation	1	pt
<b>Moyens techniques et matériels</b>	<b>1.5</b>	pts

-	photocopie certifiée des factures	1 pt		
-	Preuve de l'appartenance ou de location couvrant au moins la période de la prestation	0.5 pts		
<b>C la liste du matériel informatique et bureautique</b>		<b>1.5 pts</b>		
-	photocopie certifiée des factures	1 pt		
-	Preuve de l'appartenance ou de location couvrant au moins la période de la prestation	0,5 pt		
<b>TOTAL III</b>		<b>/5</b>		
<b>IV. PRESENTATION DU DOSSIER/05 POINTS</b>				
N°	DESIGNATION	POINTS POSSIBLES	Entreprises	
1	Nombre d'exemplaires des offres suffisant (04)	1 pt		
2	Séparation des pièces par des intercalaires de couleur	1 pt		
3	Lisibilité de pièces	1 pt		
4	Pièces classés dans l'ordre annoncé dans les sommaires	1 pt		
5	Les onglets	1 pt		
<b>TOTAL IV</b>		<b>/5</b>		
<b>TOTAL GENERAL/100</b>			<b>Entreprises</b>	

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à 70 (soixante-dix) points sur 100 (cent), seront retenus.



## 9. Renseignements Complémentaires

N/A

## 10. Evaluation et publication des resultats

Les cabinets d'Etudes ou Groupement de Consultants Associés retenus seront informés par voie de communiqué officiel

*YAOUNDE le 3 Janvier 2017*

*Le MINISTRE*

***MAIGARI BELLO BOUBA***

# MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT INTERNATIONAL N°00118/ASMI/MINHDU/2017  
DU 13 JANVIER 2017 POUR L'ETUDE D'AMENAGEMENT DETAILLE D'UN POLE URBAIN  
MULTIFONCTIONNEL A LA PERIPHERIE NORD DE LA VILLE DE YAOUNDE (NKOZOA) DANS LE CADRE  
DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2017 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Dans le cadre de la recherche constante de solutions pour l'amélioration de la gouvernance urbaine au Cameroun, le Président de la République, Son Excellence Paul Biya, a signé le 21 avril 2004 la loi n°2004/003 régissant l'urbanisme au Cameroun. Par la suite, en 2008, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement a pris un ensemble de décret pour compléter certaines dispositions de cette loi.

Ces textes ont notamment institué l'élaboration des Documents de Planification Urbaine (DPU) pour l'ensemble des municipalités. Ce processus engagé depuis 2008 a permis de doter à ce jour (huit ans) près de 20% des municipalités du Cameroun de DPU. Ce résultat mitigé est dû aux difficultés rencontrées non seulement au plan financier, mais également et surtout au plan technique. C'est ainsi que les praticiens pointent du doigt des manquements profonds dans la loi susvisée, notamment l'imprécision sur le contenu attendu dans chaque type de DPU. Si la question de capacité technique reste à poser, les acteurs chargés de la préparation des commandes et du suivi des études d'élaboration de ces documents peinent à définir avec aisance et sans ambiguïtés les Termes de Référence des ces études et dénoncent l'inexistence d'un cadre commun et partagé de suivi.

Par ailleurs, avec l'avènement de cet important outil de gouvernance urbaine qu'est le DPU, plusieurs grands projets d'aménagement urbain ont été définis et nécessitent des investigations complémentaires pour leur maturation complète avant l'entame des phases opérationnelles de terrain. Il s'agit de projets intégrés avec de bonnes perspectives au plan économique, social et environnemental.

Aussi, le Gouvernement envisage-t-il :

- l'élaboration d'un guide méthodologique pour la conduite d'un processus complet d'élaboration des DPU ainsi qu'un manuel de procédures de suivi de ce processus ;
- la révision de la loi susvisée pour l'arrimer aux récentes évolutions, notamment le nouvel agenda urbain arrêté au cours de la Conférence Habitat III tenue à Quito en Equateur en octobre 2016 ;
- la réalisation des études d'aménagement et des études techniques de certains grands projets urbains dans les villes de Douala et Yaoundé.

## 2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des Consultants, Bureaux d'Etudes ou Consultants individuels, internationaux et/ou nationaux devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint portant sur l'étude d'aménagement détaillé d'un pôle urbain multifonctionnel à la périphérie Nord de la ville de Yaoundé (Nkozoa) :

- o Proposer et construire un centre de conférences de classe mondiale ;
- o Définir les types de loisirs, espaces culturels et monuments à y créer ainsi que leurs emplacements ;
- o Définir les types d'activités économiques à y pratiquer ainsi que leurs emplacements ;
- o Construire les espaces de loisir, culturels et monuments proposés ;
- o Proposer les moyens de garantir la sécurité et la sûreté ;
- o Proposer un maillage des infrastructures de voirie et de réseaux divers,
- o Mener une réflexion sur la desserte en transport ;
- o Mener une réflexion sur la prise en compte des habitants des périphéries ;
- o Proposer des aspects architecturaux des édifices (centre de conférence, hôtel, banques, bureaux etc.) ;
- o Construire les différents édifices ;
- o Mener une étude ergonomique et créative pour l'aménagement, l'organisation et la décoration du centre d'affaires (types de société à y installer, types de bureaux à louer etc.) ;
- o Mener une réflexion sur les problèmes de pollution et d'énergie ;
- o Réaliser un plan d'aménagement de la zone ;
- o Produire une maquette permettant d'avoir une vision globale future de la zone ;
- o Enrichir la maquette des données SIG pour situer avec précision l'ensemble des infrastructures et équipements et rendre tangible la future zone ;
- o Réaliser un bilan de l'ensemble de l'opération ;
- o Réaliser une étude d'impact environnement social stratégique ;

## 3. Financement

Les prestations, objet du présent Appel à Manifestation d'Intérêt, seront financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINHDU, Exercice 2017 et suivants.

## 4. Remises des offres

Les Dossiers de candidature, rédigés en français ou en anglais, doivent être remis en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marqués comme tels, sous pli fermé et scellé à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise à l'Immeuble Ministériel N °1 (Face Poste centrale, porte 09T02), au plus tard le **02 MARS 2017 à 12 heures** avec la mention :

*AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT INTERNATIONAL  
N°00118/ASMII/MINHDU/2017 DU 13 JANVIER 2017  
POUR L'ETUDE D'AMENAGEMENT DETAILLE D'UN POLE URBAIN MULTIFONCTIONNEL A LA PERIPHERIE  
NORD DE LA VILLE DE  
YAOUNDE (NKOZOA) DANS LE CADRE DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2017 ET  
SUIVANTS.*

## 5. Composition du dossier

Les candidats à cet appel à manifestation d'intérêt devront fournir les pièces ci-après, réunies en un seul volume :

### Partie 1 : Pièces Administratives

La «Partie 1» comprendra les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes selon les cas, datées d'au

plus trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours) :

- a. Une lettre timbrée de motivation dûment signée du candidat ;
- b. La copie de la patente en cours de validité et certifiée conforme par le service émetteur ;
- c. La copie certifiée conforme de la carte de contribuable ;
- d. L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par l'autorité compétente du domicile du consultant ;
- e. L'original ou la photocopie datant de moins de trois mois de l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

### Nota bene :

(1) le maître d'ouvrage appréciera qu'en cas de groupement cela se fasse entre des BET internationaux et nationaux



- (2) Le consultant qui n'est pas installé au Cameroun produira uniquement les pièces a et d ci-dessus citées.
- (3) En cas de groupement et sous réserve des dispositions de l'alinéa 2 ci-dessus :
- ? Le consultant devra produire une convention de groupement qui désignera formellement le mandataire ;
  - ? Le mandataire est tenu de produire toutes les pièces sus-évoquées ;
  - ? Les membres sont astreints à produire les pièces e (s'ils sont installés au Cameroun) ou d (s'ils ne le sont pas).
- Il est précisé que l'absence ou la non- validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du candidat.

## **Partie 2 : Dossier Technique**

La liste des experts clé de la firme

Le soumissionnaire présentera les Curricula vitae et copies des diplômes des personnels clés susceptibles d'être mobilisés pour l'exécution des

prestations, à savoir :

o Un (01) Architecte-Urbaniste (Bac + 6) ou équivalent, Chef de mission, possédant au moins dix (05) ans d'expérience professionnelle

générale dans le domaine de l'aménagement des zones urbaines. Avoir une très bonne connaissance de la ville et ses enjeux,

et ayant traité des études similaires ;

o Un (01) Ingénieur de génie urbain ou un urbaniste aménageur (Bac+5) justifiant d'une expérience d'au moins sept (07) ans

dans le dimensionnement des infrastructures urbaines ;

o Un (01) Ingénieur VRD (Bac+5) de formation génie civil ou équivalent, possédant au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle

générale dans le domaine des VRD et au moins sept (07) ans d'expérience professionnelle dans les études similaires;

o Un (01) Ingénieur Topographe – Expert Géomètre, (Bac+5), possédant au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle comme

Ingénieur topographe - expert géomètre, et au moins sept (07) ans d'expérience professionnelle dans les études similaires ;

o Un (01) Expert Foncier, juriste de formation, possédant au moins 10 ans d'expérience professionnelle;

o Un (01) Economiste, possédant au moins 10 ans d'expérience professionnelle, et au moins sept (07) ans d'expérience professionnelle dans les études similaires ;

o Un (01) Environnementaliste, au moins Bac+4 en protection de l'environnement ou équivalent, possédant au moins dix (10) ans

d'expérience professionnelle générale comme environnementaliste ;

o Un (01) sociologue urbain (Bac+4), possédant au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle générale en sociologie;

o Un (01) paysagiste (Bac+4 minimum), possédant au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle générale en aménagement

d'espaces verts urbains;

**NB : les expériences des personnels clés doivent être assez récentes (10 à 15 ans au plus)**

## **Les références du Cabinet**

Le Cabinet produira la liste de ses références réalisées dans les domaines ci-après, pendant les quinze (15) dernières années :

Prestations	Références exigées
étude d'aménagement détaillé d'un pôle urbain multifonctionnel à la périphérie Nord de la ville de Yaoundé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- références pertinentes dans les études d'aménagement ;</li> <li>- références pertinentes dans les analyses économiques d'opération d'aménagement ;</li> <li>- références pertinentes dans les études architecturales et techniques ;</li> <li>- références pertinentes dans les études techniques de voiries ;</li> <li>- références pertinentes dans les études techniques de bâtiments.</li> </ul>

Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence en prestation de même nature et de même importance devra être justifiée par la copie de l'extrait du contrat comportant les première et dernière pages, conjointement avec l'attestation de bonne fin ou le procès-verbal de réception afférent au projet concerné. Ces documents devront être clairs et lisibles pour faire ressortir : le nom du Maître d'Ouvrage et le lieu d'exécution du projet.

**NB : Le maître d'ouvrage accordera une attention particulière aux références relatives aux études d'un montant supérieur ou égale à 100 000 000 Fcfa.**

***Les moyens logistiques, techniques et matériels***

Le soumissionnaire devra justifier de la propriété des moyens logistiques, techniques et matériels en sa possession nécessaires à la réalisation

des prestations. A cet effet, il produira une liste de matériels ci-après

1. Moyens logistiques (véhicules, moyens de communication, etc.) avec justification de la propriété (photocopies certifiées des

cartes grises ou des factures) ;

2. Moyens techniques et matériels avec justification de la propriété ;

• La liste du matériel informatique et bureautique (ordinateur, imprimante, scanner, photocopieuses, etc.) présents au siège du Cabinet ;

**N.B : la localisation dudit matériel doit être précisée, étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage en cas de besoin.**

***Une attestation de capacité financière***

Cette attestation devra être délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances selon les conditions de la COBAC,

et précisant que le soumissionnaire peut pré financer les prestations à hauteur de 150 millions de FCFA.

## 6. Critères d'évaluation

### ? Critères éliminatoires :

- Dossier non conforme aux prescriptions du présent avis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Plus de deux (02) études en cours d'exécution au MINH DU ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;

### ? Critères essentiels d'évaluation

L'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous :

- Personnel : 60 points
- Références : 25 points
- Matériel : 10 points
- Groupement avec un cabinet International : 05 points

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100) seront retenus.

## 7. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la **Direction des Affaires Générales, Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 9<sup>e</sup> étage-porte 02 de l'Immeuble Ministériel N°1 (Face Poste centrale), ou à la Division des Etudes, de la Planification et de la Coopération, sise au 4<sup>e</sup>ème étage de l'Immeuble Ministériel N°1 (Face Poste centrale), Tél : 222 219 919.**

## 8. Evaluation et publication des resultats

Les candidats retenus à l'issue de cette évaluation seront consultés dans le cadre de l'Appel d'Offres Restreint conformément à l'article 12 du décret n°2004/275 portant code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 13 Janvier 2017

Le MINISTRE

**MBWENTCHOU JEAN CLAUDE**

## MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°00119 /ASMI/MINHDU/2017 DU 13 JANVIER 2017 POUR L'ETUDE EN VUE DE L'ELABORATION D'UN PROJET DE LOI RELATIF A L'HABITAT SOCIAL AU CAMEROUN (PHASE 2) FINANCEMENT : BIP MINHDU-EXERCICE BUDGETAIRE 2017.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt a pour objet la pré-qualification des Cabinets d'Etudes pour l'étude en vue de l'élaboration d'un projet de loi relatif à l'habitat social au Cameroun (phase 2) pour l'exercice 2017.

### 2. Remises des offres

Les Dossiers de candidature comportant les volumes 1 et 2, rédigés en français ou en anglais, doivent être remis en quatre (04)

exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marqués comme tels, sous pli fermé et scellé à la Direction des Affaires Générales,

Service des Marchés du MINH DU sis au 9ème étage-porte de l'Immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale) Tél : (237) 222 21 99 14, au plus tard

**le 06 FEVRIER 2017 à 12 heures**, heure locale, avec la mention :

*AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT  
N° 00119/ASMI/MINH DU/2017 DU 13 JANVIER 2017  
POUR L'ETUDE EN VUE DE L'ELABORATION D'UN PROJET DE LOI  
RELATIF A L'HABITAT SOCIAL AU CAMEROUN (Phase 2)  
FINANCEMENT : BIP MINH DU-EXERCICE BUDGETAIRE 2017.  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

### 3. Composition du dossier

Les Cabinets qui souhaiteraient manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) volumes :

#### **Volume 1 (Pièces Administratives)**

Le «Volume 1» comprendra les pièces administratives suivantes datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis:

- Une lettre de motivation dûment signée du candidat ;
- La copie de la patente en cours de validité et certifiée conforme par le service émetteur ;
- L'attestation de non-faillite délivrée par le Tribunal de Grande Instance du lieu de résidence du soumissionnaire (original);
- L'original de l'attestation de non- exclusion des Marchés Publics délivrée par l'autorité compétente).

En cas de groupement, les trois dernières pièces ci-dessus mentionnées doivent être fournies par chaque membre constitutif. Dans ce cas, le mandataire du groupement doit être formellement désigné par un acte joint au présent dossier.

**Nota benne : L'absence ou la non-validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du candidat.**

#### **Volume 2 (Dossier Technique)**



La liste des experts clés de la firme

Le soumissionnaire devra disposer du personnel technique compétent nécessaire, à savoir :

- Un chef de mission Juriste
  - Formation universitaire ou autres au moins BAC+5,
  - Expérience minimale : dix (10) ans d'expérience pratique et avoir participé à deux (02) études ou élaboration de textes réglementaires relatifs au secteur de l'habitat.
- Un ingénieur de Génie Civil
  - Formation d'Ingénieur de Génie Civil ou Génie Urbain (BAC+5)
  - Spécialiste en infrastructures urbaines et en construction
  - Expérience minimale : cinq (05) ans d'expérience pratique et avoir participé à au moins deux (02) études dans le domaine de l'habitat.
- Un architecte
  - Formation (BAC+5)
  - Expérience minimale : cinq(05) ans d'expérience pratique et avoir participé à au moins deux (02) études dans le domaine de l'habitat.
  
- Un économiste
  - Formation (BAC+5)
  - Expérience minimale : cinq (05) ans d'expérience pratique et avoir participé à au moins deux (02) études dans le domaine de l'habitat.
- Un Urbaniste
  - Formation (BAC+5) ;
  - Expérience minimale :
    - expérience minimale cinq (05) ans d'expérience pratique et avoir participé à au moins deux (02) études dans le domaine de l'habitat

Le candidat fournira la liste du personnel accompagnée des pièces suivantes, pour chaque expert, datées d'au plus trois (03) mois :

- CV daté et signé par le concerné ;
- La copie certifiée du diplôme de chaque personnel ;
- Pour l'Urbaniste, une preuve d'inscription à l'ONUC pour l'année en cours ;
- Pour l'Architecte, une preuve d'inscription à l'ONAC pour l'année en cours ;
- Pour l'Ingénieur de Génie civil, une preuve d'inscription à l'ONIGC pour l'année en cours.

**NB : La non- production de l'une de ces pièces entraînera, pour l'Expert considéré, la note zéro (0). Il est rappelé aux soumissionnaires que les fonctionnaires en service ne sont pas éligibles et toute offre comportant un dossier de fonctionnaire sera rejetée.**

### ***Les références du Cabinet***

Le Cabinet produira la liste de ses références réalisées uniquement dans le domaine de l'élaboration des textes relatifs à l'habitat,

au droit foncier et de l'urbanisme pendant les cinq dernières années.

Pour être pris en compte dans l'évaluation, chaque référence devra être justifiée par l'extrait du contrat (1ère et dernière page) accompagnée

du procès-verbal de réception ou attestation de bonne fin.

Les moyens logistiques, techniques et matériels

Le soumissionnaire devra justifier de la propriété des moyens logistiques, techniques et matériels en sa possession nécessaires à la réalisation

des prestations. A cet effet, il produira une liste de matériels ci-après :

1. Moyens logistiques (véhicules) avec justification de la propriété (photocopies certifiées des cartes grises) ;
2. Moyens informatiques avec justification de la propriété (micro-ordinateur, imprimante) ;

**N.B : La localisation dudit matériel doit être précisée, étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage en cas de besoin.**

### ***L'autorisation de vérification des déclarations***

Cette autorisation dûment signée du Directeur du Cabinet, devra permettre au Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain de procéder à toute

vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence du matériel annoncé dans le dossier de candidature, et de l'exactitude des informations relatives

aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernés.

## 4. Critères d'évaluation

### ? Critères éliminatoires :

- Dossiers administratif et technique non conformes aux prescriptions du présent avis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- Présentation d'un dossier de fonctionnaire en service ;

## ? Critères essentiels d'évaluation

L'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous :

- Personnel : 50 points
- Chef de mission Juriste : 15 points
- Un Ingénieur : 7.5 points
- Un Architecte : 7.5 points
- un Economiste 10 points
- UN Urbaniste: 10 points
- Références : 30 points
- Matériel : 20 points

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus.

? La grille de notation du dossier technique est la suivante :

N°	RUBRIQUES	INFORMATION FOURNIE	NOTATION
A	PERSONNEL		/50 points
1)	Chef de Mission :		/15 points
1.1	Formation		
	Niveau	>=BAC + 5	
	Points	0 2	
1.2	Expérience générale		
	Nbre d'année	>= 10 ans	
	Points	0 3	
1.3	Expérience au poste de Chef de Mission		
	Nbre de pjts	>= 2 et >= 5	
	Points	0 3 5	
1.4	Expérience dans les projets ou élaboration des textes réglementaires relatifs au secteur de l'habitat		
	Nbre de pjts	>= 2	
	Points	0 5	
2)	Ingénieur de Génie Civil :		/7,5 points
2.1	Formation		
	Niveau	>= BAC+5	
	Points	0 2	
2.2	Expérience générale		
	Nbre d'année	>= 5 ans	
	Points	0 2	
2.3	Expérience dans le domaine de l'habitat		

N°	RUBRIQUES				INFORMATION FOURNIE	NOTATION
	Nbre de pjts		>= 2			
	Points	0	3,5			
3)	Architecte :					/7,5 points
3.1	Formation					
	Niveau		>= BAC+5			
	Points	0	2			
3.2	Expérience générale					
	Nbre d'année		>= 5 ans			
	Points	0	2			
3.3	Expérience dans le domaine de l'habitat					
	Nbre de pjts		>= 2			
	Points	0	3,5			
4)	Economiste :					/10 points
4.1	Formation					
	Niveau		>= BAC+5			
	Points	0	2			
4.2	Expérience générale					
	Nbre d'année		>= 5 ans			
	Points	0	3			
4.3	Expérience dans le domaine de l'habitat					
	Nbre de pjts		>= 2			
	Points	0	5			
5)	Urbaniste :					/10 points
5.1	Formation					
	Niveau		>= BAC+5			
	Points	0	2			
5.2	Expérience générale					
	Nbre d'année		>= 5 ans			

Points



0







N°	RUBRIQUES	INFORMATION FOURNIE	NOTATION
5.3	Expérience dans le domaine de l'habitat		
	Nbre de pjs	>= 2	
	Points	0 5	
<b>B</b>	<b>REFERENCES DU BET</b>		<b>/30 points</b>
1)	Ancienneté du BET (1 point par année)		/5 points
2)	Expérience justifiée dans le domaine de la promotion immobilière, de l'habitat et de l'urbanisme (2 pts/projet réalisé)		/10 points
3)	Expérience justifiée en élaboration des textes réglementaires (3 pts/projet réalisé)		/15 points
<b>C</b>	<b>MATERIEL DU BET</b>		<b>/20 points</b>
1)	Véhicule de liaison (3 pts/véhicule)		/9 points
2)	Ordinateurs (1 pt / unité)		/5 points
3)	Imprimantes (2 pt / unité)		/4 points
4)	Photocopieuses (1 pt / unité)		/2 points

## 5. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la Division des Affaires Juridiques du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au 9ème étage-porte 06 de l'Immeuble ministériel n°1. Tél. : (+237) 222 21 33 08.

## 6. Evaluation et publication des resultats

Les candidats retenus à l'issue de cette évaluation seront consultés dans le cadre de l'Appel d'Offres restreint concerné conformément à l'article 12 du décret n°2004/275 portant Code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 13 Janvier 2017

Le MINISTRE

**MBWENTCHOU JEAN CLAUDE**

# MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°00117/ASMI/MINHDU/2017 DU 13 JANVIER 2017 POUR LA REALISATION DE CERTAINES ETUDES D'AMENAGEMENT, TECHNIQUES, ENVIRONNEMENTALES ET STRATEGIQUES DANS LE CADRE DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2017 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Dans le cadre de la recherche constante de solutions pour l'amélioration de la gouvernance urbaine au Cameroun, le Président de la République, Son Excellence Paul Biya, a signé le 21 avril 2004 la loi n°2004/003 régissant l'urbanisme au Cameroun. Par la suite, en 2008, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement a pris un ensemble de décret pour compléter certaines dispositions de cette loi. Ces textes ont notamment institué l'élaboration des Documents de Planification Urbaine (DPU) pour l'ensemble des municipalités. Ce processus engagé depuis 2008 a permis de doter à ce jour (huit ans) près de 20% des municipalités du Cameroun de DPU. Ce résultat mitigé est dû aux difficultés rencontrées non seulement au plan financier, mais également et surtout au plan technique. C'est ainsi que les praticiens pointent du doigt des manquements profonds dans la loi susvisée, notamment l'imprécision sur le contenu attendu dans chaque type de DPU. Si la question de capacité technique reste à poser, les acteurs chargés de la préparation des commandes et du suivi des études d'élaboration de ces documents peinent à définir avec aisance et sans ambiguïtés les Termes de Référence de ces études et dénoncent l'inexistence d'un cadre commun et partagé de suivi. Par ailleurs, avec l'avènement de cet important outil de gouvernance urbaine qu'est le DPU, plusieurs grands projets d'aménagement urbain ont été définis et nécessitent des investigations complémentaires pour leur maturation complète avant l'entame des phases opérationnelles de terrain. Il s'agit de projets intégrés avec de bonnes perspectives au plan économique, social et environnemental. Aussi, le Gouvernement envisage-t-il :

- l'élaboration d'un guide méthodologique pour la conduite d'un processus complet d'élaboration des DPU ainsi qu'un manuel de procédures de suivi de ce processus ;
- la révision de la loi susvisée pour l'arrimer aux récentes évolutions, notamment le nouvel agenda urbain arrêté au cours de la Conférence Habitat III tenue à Quito en Equateur en octobre 2016 ;
- la réalisation des études d'aménagement et des études techniques de certains grands projets urbains dans les villes de Douala et Yaoundé.

## 2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des Consultants, Bureaux d'Etudes ou Consultants

individuels, nationaux devant participer aux Appels d'Offres Nationaux Restreint portant sur la réalisation de certaines études d'aménagement, techniques, environnementales et stratégiques.

Il comprend les études suivantes pour lesquelles les Consultants pré-qualifiés seront consultés par Appel d'Offres :

- l'étude d'élaboration d'un guide méthodologique pour l'élaboration des Documents de Planification Urbaine :

o Présenter de façon détaillée la méthodologie d'élaboration des documents de planification ;

o Présenter de façon détaillée le contenu d'un rapport diagnostic, d'un rapport justificatif et d'un règlement d'urbanisme

pour chaque type de document d'urbanisme ;

o Présenter de façon détaillée les documents graphiques à produire pour chaque type de document d'urbanisme, la précision

et l'échelle requise pour chaque graphique ainsi que le contenu ;

o Proposer une charte (colories, symboles, etc.) pour les documents graphiques ;

- l'étude d'élaboration d'un manuel de procédures de suivi des Documents de Planification Urbaine :

o définir les différentes procédures d'instruction des différentes étapes d'élaboration des documents de planification tels que prescrites

par la loi, y compris les procédures liées au suivi administratif et financier ;

o préciser de façon claire l'initiateur de chacune des procédures et le rôle des différents acteurs de suivi intervenant dans cette procédure ;

o proposer un cadre synthétique de présentation des différentes procédures à l'effet d'en faciliter la compréhension et l'usage.

- l'étude visant la révision de la loi régissant l'urbanisme au Cameroun :

o Présenter le contenu des textes afin de dégager leurs limites et de faire des amendements ;

o Elaborer les projets textes devant améliorer la mise en application de ladite loi ;

- l'étude visant l'établissement d'une stratégie générale de remblais/déblais du site du projet « Sawa Beach » à Douala :

o caractériser le contexte topographique de l'ensemble du territoire de « Sawa Beach » sur la base des relevés réalisés à l'étude de faisabilité ;

o caractériser le contexte géotechnique et biologique propres aux différentes zones du site et identifier les contraintes associées

au remblayage ou déblayage ;

o proposer les niveaux topographiques à atteindre afin de permettre l'aménagement en respect des prescriptions relatives

aux pentes et à la gestion naturelle des eaux pluviales ;

o proposer les niveaux topographiques à atteindre pour le quartier Youpwé, en vue d'assurer une protection du quartier

contre les inondations, et en vue de minimiser les nuisances sur les populations résidentes ;

o identifier les types et les caractéristiques géotechniques des matériaux de remblais permettant d'atteindre les niveaux

topographiques proposés ;

o évaluer les quantités de matériaux de remblais requis pour atteindre les niveaux topographiques proposés.

o identifier et localiser l'ensemble des sources de matériaux de remblais dans l'agglomération de Douala et ses environs ;

o analyser quantitative et qualitative les matériaux présents dans chacune des sources identifiées ;

o évaluer les coûts de matériaux de remblais pour chacune des sources, et estimer les coûts totaux de l'opération de remblais pour les différentes zones du territoire de « Sawa Beach » ;

o classer les sources de matériaux selon les forces, faiblesses, opportunités et contraintes présentes, notamment en ce qui a trait au transport.

o faire des recommandations portant sur les sources de matériaux à utiliser pour optimiser l'opération ;

o proposer une stratégie de transport des matériaux de remblais et pour la réalisation des travaux.

- l'étude d'impact environnemental et social du projet « Sawa Beach » à Douala :

o évaluer les risques et les impacts des installations associées au projet « Sawa Beach » ;

o produire le Plan de Gestion environnemental et Social (PGES) du projet « Sawa Beach » ;

o produire le Plan de Relocalisation et de Compensation (PRC) des personnes qui seront déplacées du fait du projet ;

o produire le Plan de Gestion des Risques et Situations Critiques (PGRSC) dans la mise en œuvre du projet « Sawa Beach » ;

o produire le Plan de Participation du Public (PPP) dans la mise en œuvre du projet « Sawa Beach » ;

o produire le Plan de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) des acteurs impliqués dans la mise en œuvre

et la gestion du projet « Sawa Beach » ;

- l'étude d'Elaboration du Plan Sommaire d'Urbanisme d'Eboné :

o faire un état des lieux assorti d'un bilan diagnostic de la situation actuelle de la ville;

o définir de manière concertée la vision du développement de la ville à long terme, assortie d'objectifs stratégiques



précis ;

o fixer l'affectation des sols ;

o définir le périmètre de chacune des zones d'affectation et édicter, pour chacune d'elles, les règles, restrictions et servitudes particulières d'utilisation du sol ;

o définir le périmètre urbain à l'horizon du plan ;

o produire un règlement d'urbanisme qui servira de boussole pour la mise en œuvre du PSU ;

o élaborer un Programme d'Investissement Prioritaire (PIP) pour la ville;

élaborer les documents graphiques et les documents annexes du PSU.

### 3. Financement

Les prestations, objet du présent Appel à Manifestation d'Intérêt, seront financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINHDU, Exercice 2017 et suivants.

### 4. Remises des offres

Les Dossiers de candidature, rédigés en français ou en anglais, doivent être remis en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marqués comme tels, sous pli fermé et scellé à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise à l'Immeuble Ministériel N °1 (Face Poste centrale, porte 09T02), au plus tard le **15 FEVRIER 2017 à 12 heures** avec la mention :

*AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT  
N°00117/ASMI/MINHDU/2017 DU 13 JANVIER 2017  
POUR LA REALISATION DE CERTAINES ETUDES D'AMENAGEMENT, TECHNIQUES, ENVIRONNEMENTALES  
ET STRATEGIQUES DANS  
LE CADRE DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2017 ET SUIVANTS.*

### 5. Composition du dossier

Les candidats à cet appel à manifestation d'intérêt devront fournir les pièces ci-après, réunies en un seul volume :

#### **Partie 1 : Pièces Administratives**

La «Partie 1» comprendra les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes selon les cas, datées d'au plus trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours) :

- a. Une lettre timbrée de motivation dûment signée du candidat ;
- b. La copie de la patente en cours de validité et certifiée conforme par le service émetteur ;
- c. La copie certifiée conforme de la carte de contribuable ;
- d. L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par l'autorité compétente du domicile du consultant ;
- e. L'original ou la photocopie datant de moins de trois mois de l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

#### **Nota bene :**

- (1) le maître d'ouvrage appréciera qu'en cas de groupement cela se fasse entre des BET internationaux et nationaux
  - (2) Le consultant qui n'est pas installé au Cameroun produira uniquement les pièces a et d ci-dessus citées.
  - (3) En cas de groupement et sous réserve des dispositions de l'alinéa 2 ci-dessus :
    - ? Le consultant devra produire une convention de groupement qui désignera formellement le mandataire ;
    - ? Le mandataire est tenu de produire toutes les pièces sus-évoquées ;
    - ? Les membres sont astreints à produire les pièces e (s'ils sont installés au Cameroun) ou d (s'ils ne le sont pas).
- Il est précisé que l'absence ou la non- validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du candidat.

#### **Partie 2 : Dossier Technique**

##### **La liste des experts clé de la firme**

Le soumissionnaire présentera les Curricula vitae et copies des diplômes des personnels clés susceptibles d'être mobilisés pour l'exécution des prestations, à savoir :

##### **? Pour l'étude d'élaboration d'un guide méthodologique pour l'élaboration des Documents de Planification Urbaine (Consultant individuel) :**

o **Un (01) Chef de Mission Urbaniste (sénior)** avec une expérience avérée à l'international et une bonne connaissance du contexte camerounais ;

##### **? Pour l'étude d'élaboration d'un manuel de procédures de suivi de l'élaboration des Documents de Planification Urbaine :**

o **Un (01) Chef de Mission Urbaniste (sénior)** avec une expérience avérée en élaboration des documents de planification urbaine et ayant une bonne expérience dans le suivi, le contrôle et la passation des marchés publics au Cameroun ;

##### **? Pour l'étude visant la révision de la loi régissant l'urbanisme au Cameroun :**

o **Un Chef de mission urbaniste (BAC + 5)** inscrit à l'ONUC, justifiant d'au moins 10 ans d'expérience générale, d'une expertise avérée et des références pertinentes en matière de planification urbaine :

? Coordination d'au moins trois (3) études similaires;

? Avoir participé à au moins trois (03) études sur les normes (réglementation en matière d'urbanisme), bien connaître le contexte camerounais et être inscrit à l'Ordre professionnel correspondant ;

o **Un juriste de niveau universitaire (BAC + 5)**, spécialisé en Droit de l'urbanisme. Il devra posséder : au moins sept (07) années d'expérience générale en droit général (production des textes législatifs et réglementaires), au moins 05

années d'expérience professionnelle spécifique en droit de l'urbanisme ;

o **Un Architecte-urbaniste inscrit à l'ONUC et à l'ONAC: de niveau universitaire (BAC + 5)**. Il devra posséder au moins sept (07) années d'expérience générale, au moins 05 années d'expérience professionnelle spécifique dans le domaine de l'urbanisme ;

? **Pour l'étude générale de la stratégie de remblais/déblais du site du projet « Sawa Beach » à Douala :**

o **Un Chef de mission (au moins BAC+5)**, Ingénieur spécialisé en géologie et géotechnique

? Formation en génie géologique ou science géotechnique.

? Expérience minimale :

- Participation à trois études d'aménagement urbain, de complexité et dans un contexte similaire à ceux faisant l'objet des présents TDR;
- Coordination de grands travaux de remblais et déblais dans un contexte urbain;
- Expérience avérée dans les opérations de remblais et déblais à proximité d'un fleuve ou d'une zone maritime, dans un contexte où la nappe phréatique est élevée;
- Expérience avérée en tant que personnel permanent ou comme Consultant attiré de la firme candidate ou la firme mandataire en cas de groupement : avoir réalisé dans les cinq dernières années au moins deux prestations d'études géologiques et géotechniques en tant que personnel-clé pour cette firme.

o **Un Ingénieur de génie civil**

? Formation en génie civil (BAC+5) ;

? Spécialisation en dragage de lit de cours d'eau majeur ou océanique.

? Expérience minimale :

- Réalisation de chenaux d'accès, opérations de dragage, épis de protection des plages ou les systèmes de protection contre l'érosion en utilisant de nombreux calculs de structure,
- la modélisation numérique et physique et les codes de dimensionnement des structures;
- quinze (15) ans d'expérience pratique dans le domaine de spécialité.

o **Un Ingénieur géotechnicien**

? Formation en génie géotechnique ou disciplines connexes ;

? Spécialisation en remblais et déblais dans le cadre de projets urbains.

? Expérience minimale :

- Expérience dans les travaux en zone humide et marécageuse;
- Dix (10) ans d'expérience pratique dans le domaine de spécialité.

o **Un Géomètre-topographe**

? Formation en Informatique, en Géographie, en Topographie ou en Statistiques.

? Spécialiste en SIG. Expérience minimale : maîtrise du logiciel COVADIS, utilisés par le SIG de la CUD.

o **Un Environnementaliste :**

? Formation en Sciences environnementales ou disciplines connexes (BAC+4) ;

? Expérience minimale d'au moins 5ans en analyse environnementale de projets et en analyse de risques environnementaux naturels et urbains ;

? Expérience en Afrique au Sud du Sahara et justifier d'au moins trois (03) références dans les projets similaires ;

? Bonne connaissance du développement durable.

? **Pour l'étude d'impact environnemental et social du projet « Sawa Beach » à Douala :**

o **Un Chef de Mission (BAC+5)**, justifiant d'une expertise avérée et des références pertinentes en évaluation environnementale :

? Chef de mission d'au moins trois (05) études d'évaluation d'impacts environnemental et social ;

? Avoir au moins sept (07) ans d'expérience dans le domaine de l'aménagement urbain (restructuration ou rénovation urbaine) ;

? Avoir participé à au moins trois (03) études de planification stratégique et d'aménagement urbain;

? Des connaissances acquises sur le plan international, sur les pays similaires au contexte Camerounais seraient un atout.

o **Un Ingénieur Environnementaliste :**

? Formation en Sciences environnementales ou disciplines connexes (BAC+4) ;

? Expérience minimale d'au moins cinq (05) ans en analyse environnementale de projets urbains ;

? Justifier d'au moins deux (02) références dans les projets similaires ;

? Bonne connaissance du développement durable.

o **Expert en écologie tropicale**

? Formation en science de la terre (BACC + 4) ;

? Expérience minimale d'au moins cinq (05) ans en analyse écologique de projets urbains avec forte expérience en zone marécageuse (faune et flore);

? Justifier d'au moins deux (02) références dans les projets similaires ;

o **Spécialiste en éducation environnementale**

? Formation en Sciences environnementales (BAC+4) ;

? Expérience minimale d'au moins cinq (05) ans en analyse environnementale de projets urbains ;

? Justifier d'au moins deux (02) références dans les projets similaires ;

? Bonne connaissance du développement durable.

o **Spécialiste en géomorphologie dynamique :**

? Formation en science de la terre (BACC + 4) ;

? Expérience minimale d'au moins cinq (05) ans en analyse géomorphologique de projets urbains ;

? Justifier d'au moins deux (02) références dans les projets similaires ;

o **Un Sociologue urbain :**

- ? Titulaire d'un diplôme sanctionnant les études postuniversitaires, au moins BAC+4, dans le domaine de la sociologie urbaine ou équivalent ;
  - ? Expérience professionnelle d'au moins 05 ans en matière de gestion urbaine, de programme de développement urbain local et dans les analyses sociologiques des projets similaires;
  - ? Expert en déplacements involontaires
  - ? Avoir réalisé avec succès comme sociologue urbain au moins trois (03) études dans les domaines sus-cités.
  - o Socio économiste
  - ? Titulaire d'un diplôme sanctionnant les études postuniversitaires, au moins BAC+4, dans le domaine de la géographie ou équivalent ;
  - ? Expérience professionnelle d'au moins 05 ans dans le domaine de la géographie humaine et ayant de l'expérience dans les questions de genre;
  - o Expert en développement participatif habitué aux problématiques des peuples des forêts tropicales
  - ? Formation BAC + 4 au moins ;
  - ? Expérience minimale d'au moins trois (03) ans d'expérience avérée aux problématiques des peuples des forêts tropicales ;
  - ? Avoir participé à au moins deux (02) études d'aménagement urbain.
  - ? Pour l'étude d'Elaboration du Plan Sommaire d'Urbanisme d'Eboné :
    - o Un Chef de Mission, Urbaniste justifiant d'une expertise avérée et des références pertinentes en matière de planification urbaine:
    - ? Formation en urbanisme (BAC+5)
    - ? Avoir au moins 7 ans d'expérience dans le secteur urbain en matière d'aménagement urbain, d'études stratégiques, de planification et de programmation urbaine.
    - ? Avoir participé à au moins 03 études de même nature, dont au moins deux en qualité de Chef de mission ;
    - ? Etre inscrit à l'Ordre des Urbanistes du Cameroun (ONUC).
    - o Un Ingénieur VRD :
      - ? Formation d'Ingénieur de Génie Civil ou Génie Urbain (BAC+5)
      - ? Spécialiste en infrastructures urbaines et évaluation socio-économique des projets ;
      - ? Expérience professionnelle d'une durée minimum de sept (07) ans dans la conception et la maintenance d'infrastructures urbaines
      - ? Expérience minimale d'au moins trois (03) projets d'études de planification urbaine en Afrique au Sud du Sahara et bien connaître l'environnement communal camerounais et les questions relatives à l'environnement urbain.
      - o Un Expert Système d'Information Géographique (SIG) :
        - ? Formation en Géographie, Cartographie, Topographie ou équivalent (au moins BAC+4) spécialiste en Systèmes d'Information Géographique
        - ? Expériences professionnelles d'au moins 5 ans dans le domaine de la cartographie ;
        - ? Avoir réalisé au moins 02 études dans le domaine de la cartographie numérique,
        - ? Maîtrise des logiciels ARCGIS et MAPINFO et autre logiciel de cartographie.
- NB : les expériences des personnels clés doivent être assez récentes (10 à 15 ans au plus)
- Les références du Cabinet
- Le Cabinet produira la liste de ses références réalisées dans les domaines ci-après pour chaque étude, pendant les quinze (15) dernières années :

N° Ord.	Prestations	Références exigées
1	étude d'élaboration d'un guide méthodologique pour l'élaboration des Documents de Planification Urbaine	-Références pertinentes dans les études d'élaboration des documents de planification urbaine ;  -Référence pertinentes dans l'élaboration de guides méthodologiques.
2	étude d'élaboration d'un manuel de procédures de suivi de l'élaboration des Documents de Planification Urbaine	-Références pertinentes dans les études d'élaboration des documents de planification urbaine ;  -Références pertinentes dans le suivi et le contrôle des marchés publics au Cameroun ;  -Références pertinentes dans l'élaboration des manuels de procédures de projets et programmes urbains.
3	étude visant la révision de la loi régissant l'urbanisme au Cameroun	-références pertinentes dans les études de planification urbaine, d'aménagement urbain et de gestion urbaine (une bonne connaissance du contexte camerounais serait un atout)
4	étude générale de la stratégie de remblais/déblais du site du projet « Sawa Beach » à Douala	-références pertinentes dans les études géotechniques ;  -références pertinentes relatives aux études de remblais et de déblais en milieu urbain.
5	étude d'impact environnemental et social du projet « Sawa Beach » à Douala	- références pertinentes dans les études d'impact environnemental de projets urbains ;  -références pertinentes en planification stratégique et sur les problématiques d'habitat.
6	étude d'Elaboration du Plan Sommaire d'Urbanisme d'Eboné	-référence dans les études de planification urbaine (PSU, POS, PS, PDU)

Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence en prestation de même nature et de même importance devra être justifiée par la copie de l'extrait du contrat comportant les première et dernière pages, conjointement avec l'attestation de bonne fin ou le procès-verbal de réception afférent au projet concerné. Ces documents devront être clairs et lisibles pour faire ressortir :

le nom du Maître d'Ouvrage et le lieu d'exécution du projet.

Les moyens logistiques, techniques et matériels

Le soumissionnaire devra justifier de la propriété des moyens logistiques, techniques et matériels en sa possession nécessaires

à la réalisation des prestations. A cet effet, il produira une liste de matériels ci-après :

1. Moyens logistiques (véhicules, moyens de communication, etc.) avec justification de la propriété (photocopies certifiées des cartes grises ou des factures) ;

2. Moyens techniques et matériels avec justification de la propriété ;

• La liste du matériel informatique et bureautique (ordinateur, imprimante, scanner, photocopieuses, etc.) présents au siège du Cabinet ;

**N.B : la localisation dudit matériel doit être précisée, étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage en cas de besoin.**

## Une attestation de capacité financière

Cette attestation devra être délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances selon les conditions de la



COBAC,  
et précisant que le soumissionnaire peut pré financer les prestations à hauteur de 30 millions de FCFA.

## 6. Critères d'évaluation

### ? Critères éliminatoires :

- Dossier non conforme aux prescriptions du présent avis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Avoir deux (02) études et plus en cours d'exécution au MINH DU ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;

### ? Critères essentiels d'évaluation

L'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous :

- Personnel : 60 points
- Références : 25 points
- Matériel : 10 points
- Groupement avec un cabinet International : 05 points

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100) seront retenus.

## 7. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la **Direction des Affaires Générales, Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 9<sup>e</sup> étage-porte 02 de l'Immeuble Ministériel N°1 (Face Poste centrale), ou à la Division des Etudes, de la Planification et de la Coopération, sise au 4<sup>e</sup> étage de l'Immeuble Ministériel N°1 (Face Poste centrale), Tél : 222 219 919.**

## 8. Evaluation et publication des resultats

Les candidats retenus à l'issue de cette évaluation seront consultés dans le cadre de l'Appel d'Offres Restreint conformément à l'article 12 du décret n°2004/275 portant code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 13 Janvier 2017

Le **MINISTRE**

**MBWENTCHOU JEAN CLAUDE**

# PROJET FILETS SOCIAUX

**AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° 001/ASMI/MINEPAT/CTS/PFS/2017 DU 11 JANVIER 2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE ONG CHARGÉE DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DE TRAVAUX PUBLICS A HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE / CASH FOR WORK (THIMO/CFW) DU PROJET FILETS SOCIAUX DANS LES COMMUNES DES REGIONS DE L'ADAMAOUA, DE L'EST, DE L'EXTRÊME-NORD ET DU NORD RETENUES POUR LES PHASES III ET IV IDA CRÉDIT 5224-CM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Cet avis à sollicitation des manifestations d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés de ce projet publié dans UNDB le 24 novembre 2014

## 2. Objet

La République du Cameroun a obtenu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour couvrir le coût du Projet Filets Sociaux (PFS) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat portant sur les Services de Consultants pour la mise en œuvre des activités de travaux publics à Haute Intensité de Main d'Œuvre / Cash For Work (THIMO/CFW) du Projet Filets Sociaux dans les communes des Régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord et du Nord retenues pour les phases III et IV.

## 3. Consistance des prestations

L'objectif général de la mission est de mettre en œuvre les THIMO/CFW dans les villages des communes des Régions de l'Adamaoua, de l'Est, l'Extrême-Nord et du Nord retenues pour les phases 3 et 4 du Programme THIMO en 2017 ainsi qu'il suit :

Années	Phases	Régions	départements	Communes	Nombre de bénéficiaires	Total	Période prévisionnelle de mise en œuvre
2017	III	EST	Lom et Djerem	Garoua Boulai	1 500	7 000	Mars-juin 2017
			Kadey	Kette	1 500		
		EXTRÊME-NORD	Logone et Chari	Kousseri	2 000		
				Kotokol	2 000		
	IV	NORD	Mayo Rey	Touboro	2 000	6 000	Septembre-décembre 2017
		ADAMAOUA	Mbere	Ngaoui	2 000		
				Djohong	2 000		
				Bascheo	1 500		

De manière spécifique, Les ONG seront chargées de mettre en œuvre les activités des THIMO/CFW telles que définies dans le manuel de procédures de la composante THIMO/CFW. Plus précisément, les ONG devront :

Coordination des activités

- mettre à disposition les ressources humaines qualifiées, expérimentées et en nombre suffisant.

## Identification, étude et validation des microprojets

- mettre en place une équipe technique chargée de l'évaluation préliminaire (technique, sociale, environnementale, et financière) de tous les Microprojets (MP) ;
- mettre en place les Groupes Communaux de Sélection (GCS) et Comités Communaux de validation (CCV) pour l'identification et la validation des MP.
- appuyer les GCS et les CCV dans la sélection et la validation des dossiers de MP ;
- élaborer un dossier technique pour chaque MP retenu par les GCS ;
- identifier les équipements et matériels nécessaires à la réalisation des MP ;
- remplir une Fiche environnementale et sociale pour chaque MP à faire signer par les Points Focaux Environnementaux ;

## Ciblage et enregistrement des bénéficiaires

- organiser des campagnes d'information et de communication des communautés villageoises pour faire connaître le Projet, sa philosophie et ses composantes techniques ;
- diffuser des messages tout au long du programme en vue de s'assurer la transparence et la responsabilisation sociale au niveau des communautés ;
- recenser, sélectionner et inscrire les bénéficiaires potentiels ;

## Organisation et planification des travaux

- acheminer les équipements et matériel sur le site de chaque MP ;
- assurer la responsabilité de l'équipement et matériel mis à la disposition des bénéficiaires dans le cadre de la réalisation des travaux ;
- sélectionner les chefs d'équipes chargés de superviser les travaux quotidiens des équipes (15 à 25 bénéficiaires) ;
- former les chefs d'équipe sur les questions techniques des MP et sur la gestion des chantiers ;
- planifier avec l'UGP la réalisation des microprojets ;
- organiser les bénéficiaires en équipes et leur attribuer les tâches ;

## Exécution des microprojets

- bien veiller à la sécurité (incidents de travail) des travailleurs sur les chantiers ;
- superviser les travaux des équipes, pour s'assurer de leur qualité ;
- remplir les listes de présence quotidiennes des travailleurs et les fiches relatives à l'état de paiement des travailleurs toutes les deux semaines et les transmettre à l'UGP ;
- produire des rapports d'activité périodiques, à transmettre à l'UGP (rapport de démarrage, rapports mensuels et rapport de fin d'exécution) ;
- organiser un atelier à la fin des activités pour examiner et apprécier les efforts consentis pour l'atteinte des résultats et de tirer les leçons ;

## Mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementales et sociales

- élaborer un plan opérationnel de mise en œuvre des principales actions reprises dans le plan de gestion environnementale et sociale (PGES) du CGES à soumettre à la validation de l'UGP ;
- former les communautés sur des thématiques liées aux sauvegardes environnementales et sociales ;
- sensibiliser les communautés lors du processus d'identification et de sélection des microprojets dans l'optique de minimiser le choix des microprojets à haut risque environnemental et social ;
- participer à la sélection des sites des microprojets ;
- coordonner le remplissage des fiches environnementales et sociales et faire valider toutes les fiches par les Points Focaux Environnementaux ;
- préparer et soumettre à l'Expert Environnemental et Social du projet, les fiches de mesures environnementales et sociales élaborées pour chaque MP retenu, en vue de garantir leur conformité vis à vis des mesures de sauvegardes pendant leur mise en œuvre ;
- préparer et faire valider par l'Expert Environnemental et Social (EES) du Projet, en cas de nécessité, des plans de compensation abrégés avant la mise en œuvre des micro-projets et coordonner leur mise en œuvre ;
- travailler en étroite collaboration avec les Points Focaux Environnementaux qui seront désignés par les Délégués Départementaux de l'Environnement et avec lesquels un programme de travail sera arrêté ;
- s'assurer que les THIMO sont exécutés en conformité avec les politiques environnementales et sociales de la Banque Mondiale déclenchées dans le cadre du projet, et que la mise en œuvre des mesures de mitigation ou d'accompagnement prévues est effective ;

- mener les évaluations finales des impacts environnementaux et sociaux de chaque microprojet ;
- rédiger des rapports mensuels uniquement dédiés aux mesures de sauvegardes environnementales et sociales sur l'état de mise en œuvre du CGES à soumettre à l'UGP ;

## Encadrement des paiements

- superviser les paiements des bénéficiaires en s'assurant que tous les bénéficiaires entrent en possession de leur dû.

## Réception et cession du matériel

- préparer la réception des microprojets réalisés ;
- inventorier le matériel utilisé dans les chantiers ;
- appuyer la mise en œuvre des activités de réception des microprojets et de cession du matériel.

## 4. Participation et origine

Le Coordonnateur du Projet Filets Sociaux invite les ONGs et organisations paysannes régulièrement constituées, intervenant dans des projets de développement à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

Une ONG ou une organisation paysanne sera sélectionnée par région. Une ONG/ organisation paysanne peut postuler pour une région dans laquelle elle postule.

Les ONGs/organisations paysannes intéressées devront produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrées, références de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, CV et diplômes pour renforcer leurs compétences respectives.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- disposer d'un agrément des autorités nationales pour exercer comme ONG ;
- disposer d'expériences avérées dans la mise en œuvre des projets qui utilisent la méthode participative et les approches TBM ;
- disposer des ressources humaines qualifiées, expérimentées et en nombre suffisant capables d'être mobilisées et déployées ;
- disposer d'une bonne expérience d'intervention en zone d'insécurité ;
- justifier d'une solide expérience dans la mobilisation, la sensibilisation communautaire et l'accompagnement du monde rural ;
- avoir une expérience dans la gestion des projets financés par les bailleurs de fonds notamment la Banque Mondiale, le PAF ;
- tenir une comptabilité relative à la gestion de son organisation ;
- disposer d'une bonne connaissance des zones d'intervention des THIMO/CFW du Projet Filets Sociaux est un atout.

L'équipe de l'ONG sera composée pour chaque région du personnel clé suivant :

- un Encadreur général de niveau au moins BAC + 2 ;
- un superviseur socio environnementaliste ;
- un superviseur des animateurs justifiant d'une expérience avérée dans la sensibilisation et l'animation en milieu rural ;
- des Chefs de chantier justifiant d'une expérience dans la supervision des chantiers ;
- des Animateurs ruraux justifiant d'une expérience dans la sensibilisation, l'animation en milieu rural.

## 5. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées ou envoyées par mail à l'adresse ci-dessous au plus tard le 30 janvier 2017.

**« MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UNE ONG CHARGEE DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE  
CASH FOR WORK (THIMO/CFW) DU PROJET FILETS SOCIAUX DANS LES COMMUNES DES REGIONS DE L'ADAMAOUA  
LES PHASES III ET IV » REGION(S) DE**

## 6. Critères d'évaluation

Les ONGs ou les organisations Paysannes seront sélectionnées selon la méthode « Sélection fondée sur les Qualifications d' Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, mai 2004, version révisée janvier 2011

## 7. Renseignements Complémentaires

Les ONG et organisations Paysannes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous tout

Projet Filet Sociaux Sis au quartier Bastos face rotary club à Yaoundé Cameroun

A l'attention de Monsieur le Coordonnateur du Projet Filets Sociaux BP 5838

Tel : (237) 222 219 225 / 222 219 226;

Email [projet.filetssociaux@gmail.com](mailto:projet.filetssociaux@gmail.com) avec copie à [michnjoh@yahoo.fr](mailto:michnjoh@yahoo.fr)

et [andylobe2000@yahoo.fr](mailto:andylobe2000@yahoo.fr)

# MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°010/ASMI/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/2016 DU 10 JANVIER 2017 ELABORATION DES PROJETS DES STATUTS JURIDIQUES DE CERTAINS HOTELS DU PARC HOTELIER DE L'ETAT. LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DU TOURISME ET DES LOISIRS LANCE UN AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT À L'INTENTION DES CABINETS D'ÉTUDES OU DE GROUPEMENTS DE CONSULTANTS ASSOCIÉS, QUI DÉSIRENT PARTICIPER À LA PRÉ-QUALIFICATION POUR L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE SUR FINANCEMENT DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE L'EXERCICE 2017.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Pour un meilleur développement du secteur du tourisme dans le monde en général et du sous-secteur du tourisme au Cameroun en particulier, l'Etat tout en accompagnant les privés dans la construction et l'équipement des établissements de Tourisme et de Loisirs, a décidé de construire/réhabiliter et équiper des établissements d'hébergement dont une partie placée sous la tutelle de la Société Nationale d'Investissement (SNI) et l'autre partie placée sous la gérance directe du Ministère du Tourisme et de Loisirs (MINTOUL).

Avec la création du Compte d'Affectation Spéciale dont les fonds sont destinés à la promotion du tourisme, les recettes produites par les établissements d'hébergement placés sous la gérance directe du MINTOUL doivent alimenter ce compte.

Pour que ces établissements soient exploités dans les normes, l'existence d'une base juridique est nécessaire. Cette base juridique est constituée principalement des statuts juridiques qui permettront aux tops managers d'exercer en toute quiétude et de nouer des bons contrats de partenariat avec les tiers.

Or depuis que l'Etat consentit des gros moyens pour de tels investissements de grande envergure comme la construction/réhabilitation de ces structures, aucun document dans ce sens n'est disponible. Vue sur cet angle, ces établissements n'ont pas un statut juridique au sens du terme et ne sont pas classés parmi les établissements à capitaux publics.

Pour sortir de cet anonymat, établir les projets des statuts juridiques des hôtels Mountain et Parliamentarian Flats de Buea, Atlantic Beach de Limbe et Ayaba de Bamenda est une nécessité pour le MINTOUL comme base pour l'élaboration des statuts juridiques des autres structures d'hébergement.

## 2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des cabinets d'études ou des groupements de consultants associés devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour l'élaboration des projets des statuts juridiques de certains hôtels du Parc Hôtelier de l'Etat .

### 3. Financement

Les prestations, objet de l'étude susvisée sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère du Tourisme et des Loisirs de l'exercice 2017.

### Critères de qualification

Les critères de qualifications sont les suivants :

- être un cabinet d'études ou un groupement de consultants associés installé au Cameroun ;
- justifier des capacités administratives, techniques et financières requises et notamment :
  - Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du point 4.1.ci-dessous ;
  - Avoir une expérience avérée dans le domaine de la gestion hôtelière ;
  - Disposer ou s'engager à recruter le personnel nécessaire pour les prestations à réaliser ;
  - Présenter une capacité financière devant couvrir les coûts des prestations à réaliser.

### 4. Remises des offres

Le dossier de candidature, rédigé en français ou en anglais, doit être remis en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marqués comme tels, sous pli fermé et scellé au Ministère du Tourisme et des Loisirs, Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de Maintenance, Service des Marchés, Porte 205, au plus tard **le 15 février 2017 à 12 heures** avec la mention :

*« AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°010/ASMI/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/2016 DU 10 JANVIER 2017 ELABORATION DES PROJETS DES STATUTS JURIDIQUES DE CERTAINS HOTELS DU PARC HOTELIER DE L'ETAT A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

### Ouverture des plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 15 février 2017 à 13 heures**, dans la salle 119, 1er étage de l'immeuble abritant les services du Ministère du Tourisme et des Loisirs sis à l'immeuble Rose. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix.

### 5. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes :

#### 1 - Volume 1 (Dossier Administratif)

Le "Volume 1" comprend les documents administratifs suivants en originaux ou copies certifiées conformes (selon les cas), datées de moins de trois (03) mois :

PIECE N°	DESIGNATION
A.1	Une lettre de motivation timbrée et dument signée du candidat
A.2	Une copie certifiée conforme de la carte de contribuable en cours de validité
A.3	L'original de l'attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque agréée par le MINFI.
A.4	Une attestation de capacité financière d'au moins <b>huit millions (8 000 000) FCFA</b> délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances. En cas de regroupement, le montant de l'ensemble des attestations de capacité financière sera considéré.
A.5	Une Attestation de Non Redevance en cours de validité
A.6	Une attestation et un plan de localisation datant de moins de trois mois.

A.7	Une attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP).
A.8	Un titre de patente en cours de validité (photocopie certifiée conforme par un Inspecteur des Impôts du ressort).
A.9	Les pouvoirs conformes dans le cas où le soumissionnaire agirait comme mandataire d'un groupement (original timbré), ainsi que la copie de l'accord de groupement certifié d'un acte notarié enregistré dans les services des impôts. Dans ce cas, les pièces A.1 et A.3 devront être produites uniquement par le mandataire du groupement ; les autres pièces étant produites par chacun des membres du groupement.

**N.B : L'absence ou la non-conformité de l'une des pièces suscitées entraînera l'élimination du candidat.**

## 2 - Volume 2 (Dossier Technique)

### 2.1 - La liste du personnel d'encadrement

Le consultant devra fournir une équipe d'experts disposant des compétences, des qualifications et de l'expertise adéquate ainsi que du dévouement nécessaire à la réalisation des objectifs du projet.

Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation de l'étude est le suivant :

n°	Personnel -clé	Qualifications	Expérience
1	01 Juriste	Bac + 5 en droit privé	Au moins 05 ans d'expérience professionnelle
2	02 Gestionnaires en hôtellerie et restauration	Diplôme de premier ou second cycle universitaire en gestion hôtelière (Bac + 3 au moins)	Au moins 10 ans d'expérience dans la gestion des entreprises hôtelières et de restauration
3	Spécialiste en économie	Diplôme de premier ou second cycle universitaire en économie	Au moins 03 ans d'expérience dans la gestion des entreprises touristiques

Le consultant pourra joindre à son équipe d'autres experts en tant que de besoin en fonction des compétences jugées nécessaires.

Les fonctionnaires en service ne sont pas éligibles, excepté ceux ayant une mise à disposition leur permettant d'intégrer le cabinet d'études ou le groupement de consultants en cas d'adjudication.

Le candidat fournira la liste de son personnel accompagnée des pièces suivantes datées de moins de trois (03) mois :

- un CV daté et signé par le concerné ;
- la copie certifiée et conforme du diplôme le plus élevé de chaque personnel ;
- la définition des postes proposés pour chaque personnel.

### 2.2 Les références du cabinet d'études

Le cabinet d'études ou le groupement de consultants associés produira la liste de ses références dans le domaine similaire ainsi que les références relatives aux prestations dans les domaines de la gestion hôtelière.

Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence devra être justifiée par le procès-verbal de réception provisoire ou définitive des prestations réalisées (photocopies) y compris la photocopie des première et dernière pages du contrat enregistrée y afférent.

### 2.3 Les moyens logistiques, techniques et matériels

Le candidat devra indiquer et justifier les moyens logistiques, techniques et matériels en sa possession, nécessaires à la réalisation de l'étude. A cet effet, il produira une liste de matériel ci-après :

- moyens logistiques, moyens de communications, etc.... avec justification de la propriété (photocopie certifiée des factures) ;
- moyens techniques et matériels avec justification de la propriété ;
- la liste du matériel informatique et bureautique (micro-ordinateur, imprimante, scanner, logiciels, photocopies, etc....).

**N.B : Toute fausse déclaration entraînera la disqualification immédiate de l'offre du candidat.**

## Termes de références (Sommaire)

### Objectif global :

L'objectif global de la présente consultation est d'élaborer une étude sur les projets des statuts juridiques des hôtels placés sous la gérance directe du Ministère du Tourisme et des Loisirs.

De manière spécifique, il s'agira de réaliser les tâches suivantes :

- Définir le cadre juridique des hôtels ;
- Elaborer les premiers drafts des projets des statuts juridiques ;
- Soumettre les drafts pour relecture à l'administration du MINTOUL ;
- Produire les projets des statuts.

## 6. Critères d'évaluation

### 1- Critères éliminatoires

- dossier administratif ou technique incomplet ou non-conforme ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- note technique inférieure à 70 points sur 100.

### 2- Critères d'évaluation

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous :

- personnel : 50 points ;
- références : 40 points ;
- moyens matériels : 05 points ;
- présentation du dossier : 05 points.

### 3- Grille d'Evaluation

I. PERSONNEL/50 POINTS				
N°	DESIGNATION	POINTS POSSIBLES	Entreprises	
Liste des experts		40 PTS		
<b>A</b>	<b>Chef de Projet : Un Juriste</b>	12 pts		
1	Copie certifié conforme du Diplôme en droit privé (BAC + 5)	2 pts		
2	C.V daté et signé	1 pt		
3	Expérience générale supérieur ou égale à 5 ans	3 pts		
4	Expérience comme Chef de Mission supérieur ou égale à 03 ans	2 pts		
5	Nombre de projets à financement public réalisés supérieur ou égale à 02	4 pts		
<b>B</b>	<b>02 Gestionnaires en hôtellerie et restauration (N.B : La totalité des points est offerte que lorsque le critère est satisfait pour les deux personnels)</b>	18 pts		
1	Copies certifiées conformes des Diplômes de premier ou second cycle universitaire en gestion hôtelière (Bac + 3 au moins)	4 pts		
2	C.V datés et signés	2 pts		

3	Expérience dans la gestion des entreprises hôtelières et de restauration supérieur ou égale à 10 ans	6 pts		
4	Nombre de projets à financement public réalisés supérieur ou égale à 02	6 pts		
<b>C Spécialiste en économie</b>		<b>10 pts</b>		
1	Copie certifié conforme du Diplôme de premier ou second cycle universitaire en économie	2 pts		
2	C.V daté et signé	1 pt		
3	Expérience dans la gestion des entreprises touristique supérieur ou égale à 03 ans	3 pts		
4	Nombre de projets à financement public réalisés supérieur ou égale à 02	4 pts		
<b>Personnel d'appui</b>		<b>10 pts</b>		
<b>D Responsable Administratif et Financier</b>		<b>4 pts</b>		
1	Copie certifié conforme du diplôme (BACC + 2 ou plus)	1 pt		
2	C.V daté et signé	1 pt		
3	Expérience comme Responsable Administratif et Financier dans des projets à financement public supérieur ou égale à 02 ans	2 pts		
<b>E Secrétaires</b>		<b>4 pts</b>		
1	Copie certifié conforme du diplôme (BACC G1 ou plus)	1,5pt		
2	C.V daté et signé	0.5pt		
3	Expérience comme Secrétaire dans des projets à financement public supérieur ou égale à 02 ans	2 pts		
<b>F chauffeur</b>		<b>2 pts</b>		
1	Copie certifié conforme du permis de conduire	1.5 pts		
2	C.V daté et signé	0.5		
<b>TOTAL I</b>		<b>/50</b>		

II. REFERENCES/40 POINTS				
N°	DESIGNATION	POINTS POSSIBLES	Entreprises	
<b>A</b>	<b>Références des prestations réalisées dans le domaine de la gestion hôtelière</b>	<b>20 pts</b>		
<b>1</b>	<b>Premier projet</b>	<b>10 pts</b>		
<b>a</b>	Photocopie du procès-verbal de réception provisoire ou définitive ou de l'Attestation de Service Fait	5 pts		

b	Photocopie de la première page du contrat y afférent	2,5 pts		
c	Photocopie de la dernière page du contrat y afférent	2,5 pts		
<b>2</b>	<b>Deuxième projet</b>	<b>10 pts</b>		
a	Photocopie du procès-verbal de réception provisoire ou définitive ou de l'Attestation de Service Fait	5 pts		
b	Photocopie de la première page du contrat y afférent	2,5 pts		
c	Photocopie de la dernière page du contrat y afférent	2,5 pts		
<b>B</b>	<b>Références des prestations réalisées dans le domaine de l'élaboration des statuts juridiques des établissements publics ou privés</b>	<b>10 pts</b>		
<b>1</b>	<b>Premier projet</b>	<b>5 pts</b>		
a	Photocopie du procès-verbal de réception provisoire ou définitive ou de l'Attestation de Service Fait	3 pts		
b	Photocopies des premières et dernières pages du contrat y afférent	2 pts		
<b>2</b>	<b>Deuxième projet</b>	<b>5 pts</b>		
a	Photocopie du procès-verbal de réception provisoire ou définitive ou de l'Attestation de Service Fait	3 pts		
b	Photocopies des premières et dernières pages du contrat y afférent	2 pts		
<b>C</b>	<b>Références des prestations réalisées dans le domaine du tourisme</b>	<b>05 pts</b>		
a	Photocopie du procès-verbal de réception provisoire ou définitive ou de l'Attestation de Service Fait	3 pts		
b	Photocopies des premières et dernières pages du contrat y afférent	2 pts		
<b>D</b>	<b>Projet à financement public réalisé</b>	<b>05 pts</b>		
a	Photocopie du procès-verbal de réception provisoire ou définitive ou de l'Attestation de Service Fait	3 pts		
b	Photocopies des premières et dernières pages du contrat y afférent	2 pts		
	<b>TOTAL II</b>	<b>/40</b>		

III. MOYENS MATERIELS/05 POINTS				
N°	DESIGNATION	POINTS POSSIBLES	Entreprises	
<b>A</b>	<b>Moyens logistiques et transport</b>	<b>02 pts</b>		
-	photocopie certifiée des factures/carte grises	1 pt		

-	Preuve de l'appartenance ou de location couvrant au moins la période de la prestation	1 pt		
<b>B</b>	<b>Moyens techniques et matériels</b>	<b>1.5 pts</b>		
-	photocopie certifiée des factures	1 pt		
-	Preuve de l'appartenance ou de location couvrant au moins la période de la prestation	0.5 pts		
<b>C</b>	<b>la liste du matériel informatique et bureautique</b>	<b>1.5 pts</b>		
-	photocopie certifiée des factures	1 pt		
-	Preuve de l'appartenance ou de location couvrant au moins la période de la prestation	0,5 pt		
	<b>TOTAL III</b>	<b>/5</b>		

IV. PRESENTATION DU DOSSIER/05 POINTS				
N°	DESIGNATION	POINTS POSSIBLES	Entreprises	
1	Nombre d'exemplaires des offres suffisant (04)	1 pt		
2	Séparation des pièces par des intercalaires de couleur	1 pt		
3	Lisibilité de pièces	1 pt		
4	Pièces classés dans l'ordre annoncé dans les sommaires	1 pt		
5	Les onglets	1 pt		
	<b>TOTAL IV</b>	<b>/5</b>		
<b>TOTAL GENERAL/100</b>			Entreprises	

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à 70 (soixante-dix) points sur 100 (cent), seront retenus.

## 7. Evaluation et publication des resultats

Les cabinets d'Etudes ou Groupement de Consultants Associés retenus seront informés par voie de communiqué officiel.

YAOUNDE le 10 Janvier 2017

Le MINISTRE

**MAIGARI BELLO BOUBA**

# MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN

**AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 00073 /ASMI/MINHDU/2017 DU 10 JANVIER 2017 POUR LES ÉTUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DU MINH DU DE L'OUEST**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain lance une sollicitation à manifestation d'intérêt à l'intention des bureaux d'études ou des groupements de consultants associés qui désirent participer à la pré qualification pour les opérations sus indiquées.

## 2. Objet

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet la pré qualification des bureaux d'études ou des groupements de consultants associés devant participer à l'appel d'offre national restreint pour les études architecturales et Techniques en vue de la construction de la délégation régionale du MINH DU de l'OUEST, qui sera lancé par le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour le compte de l'exercice 2017.

## 3. Consistance des prestations

Le principal résultat attendu de ces études architecturales et Techniques, est la confection des documents techniques et graphiques, pour les phases APS et APD, ainsi que les prescriptions fondamentales pour leur réalisation conforme aux normes. La définition de cette stratégie s'articulera entre autres sur :

- Une étude géotechnique,
- L'étude d'impact environnemental,
- Les études architecturales,
- Les études techniques d'ingénierie,
- Les études des corps d'état secondaires.
- la confection des documents graphiques aux échelles réglementaires,
- la production des documents écrits.

## 4. Participation et origine

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain lance une sollicitation à manifestation d'intérêt à l'intention des bureaux d'études ou des groupements de consultants associés qui désirent participer à la pré qualification pour les opérations sus indiquées.

## 5. Remises des offres

Les dossiers de candidature comportant les volumes 1 et 2, rédigés en français ou en anglais, devront être remis en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies marqués comme tels, sous pli fermé et scellé à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 9<sup>e</sup> étage porte 09T02 de l'immeuble Ministériel N° 1 (en face de la Poste Centrale), au plus tard le 31 JANVIER 2017 à 12 heures précises, heure locale, avec la mention :

*« Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N° 00073 /ASMI/MINHDU/ 2017 DU 10 JANVIER 2017 pour les études architecturales et ethniques en vue de la construction de la Délégation Régionale du MINH DU de l'Ouest».*

## 6. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après présentées en deux volumes, en français ou en anglais.

Volume 1 (DOSSIER ADMINISTRATIF)

Le « volume 1 » comprend les documents administratifs suivants en originaux ou copies certifiées conformes (selon les cas), datées de moins de trois (03) mois :

- une lettre de motivation dûment signée du soumissionnaire ;



- une copie certifiée conforme par le service émetteur de la patente en cours validité ;
- l'original de l'attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du domicile du candidat ;
- l'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régularisation des Marchés Public (ARMP) ;

En cas de groupement, chacun des membres constitutifs devra fournir les pièces de b) à d), la pièce a) étant produite par le mandataire du groupement. Dans ce cas, le mandataire du groupement doit être formellement désigné par un acte joint au présent dossier.

NB : L'absence ou la non-conformité de l'une des pièces suscitées entraînera l'élimination du candidat.

Volume 2 (DOSSIER TECHNIQUE)

Le dossier technique devra comprendre :

L'Organigramme complet

Il pourra être présenté sous forme d'un schéma accompagné éventuellement d'une note explicative.

La liste du personnel

Elle indiquera :

-le Chef de Projet

-le personnel technique (experts) ;

-le personnel d'appui (techniciens, etc...).

Le candidat fournira pour chaque personnel les pièces suivantes datées de moins de trois (03) mois :

-un C.V daté et signé par le concerné ;

-la copie certifiée conforme du diplôme de chaque expert ;

-la définition des tâches proposées pour chaque personnel ;

-une attestation de disponibilité signée par chaque personnel ou copie du contrat de travail dudit personnel.

La liste indicative des experts clés jugés nécessaires pour la réalisation des prestations se présente comme suit :

● <b>EXPERTS</b>	● Nombre	● Poste	● Nombre d'années d'expérience minium
● Architecte	● 01	● Chef de projet	● 05 ans
● Ingénieur génie électrique (Electromécanicien ou électronicien ou électricien)	● 01	● Expert	● 03 ans
● Ingénieur de Génie civil	● 01	● Expert	● 03 ans
● Géotechnicien	● 01	● Expert	● 03 ans
● environnementaliste	● 01	● Consultant	● 03 ans
●			
● <b>PERSONNEL D'APPUI</b>			
● à préciser	● 01	● Personnel d'appui	● 03 ans

Les références du bureau d'études

Le bureau d'études ou le groupement de consultants associés produira la liste de ses références en particulier dans le domaine similaire (conception de bâtiments, ERP). Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence devra être justifiée par la photocopie des première et dernière pages du contrat concerné, conjointement avec le procès-verbal de recette ou l'attestation de bonne fin y afférents.

Les moyens logistiques, techniques et matériels

Le candidat déclarera les moyens en sa possession nécessaires à la réalisation de l'étude et à mettre à la disposition du

personnel, notamment :

- la logistique de transport et de communication ;
- le matériel informatique et bureautique opérationnel en sa possession ;
- tout autre matériel jugé nécessaire.

Toute fausse déclaration entraînera le rejet de l'offre.

La justification desdits moyens se fera par les photocopies légalisées des cartes grises (par les services compétents du Ministère des Transports) pour le matériel roulant et les factures pour le reste du matériel.

L'autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation, dûment signée du Directeur Général du BET ou du mandataire du groupement, devra permettre à Monsieur le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain de procéder à toute vérification jugée nécessaire pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives à la référence ou aux matériels déclarés par le candidat.

## 7. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- dossier administratif non conforme (voir point IV.1) ;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- plus de 02 études en cours avec le MINH DU ;
- note technique inférieure à 70 points

### Critères essentiels

Le dossier technique sera évalué sur 100 points suivant les critères ci-après:

- Références ..... 40 points
- Personnel ..... 40 points
- Matériel ..... 15 points
- Présentation ..... 05 points

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à 70 points sur 100 seront retenus

La grille d'évaluation est la suivante

	<b>REFERENCES DE L'ENTREPRISE 40 Points</b>
	<b>Evaluation des capacités financières</b>
R1	Références dans la conception et les Etudes d'immeuble d'au moins R+2

I	PERSONNELS D'ENCADREMENT	40 Points
I1.1	<b>Architecte CHEF DE MISSION</b>	
	Qualification /diplôme	2
I1.2	Preuve de l'Inscription à l'ONAC	3
I1.3	Projets conçus, 2points par projet	10
	<b>Sous total Architecte Chef de Mission</b>	<b>15 Points</b>
I2	<b>Ingénieur BTP</b>	
I2.1	Qualification /diplôme	3
I2.2	Preuve de l'Inscription à l'ONIGC	2
I2.3	Projets conçus (études techniques des corps d'état de bâtiments), 2points par projet	8
	<b>Sous total Ingénieur de Génie Civil</b>	

**13 Points**





05 Points par projet justifié, par la photocopie des premières et dernières pages du contrat concerné conjointement avec le PV de recette ou l'attestation de bonne fin y afférent.

**TOTAL REFERENCES / 40 Pts**

I3	<b>INGENIEUR DES TECHNIQUES INDUSTRIELLES</b>	
I3.1	Qualification /diplôme	2
I3.2	Preuve de l'Inscription à l'ONIGE	2
I3.3	Projets conçus (études techniques des corps d'état de bâtiments), 2points par projet	8
	<b>Sous total Ingénieur Techniques Industrielles</b>	<b>12 Points</b>

1.4	<b>MATERIELS 15 Points</b>	
1.4.1	Micro-ordinateur 2 points par ensemble	6
1.4.2	Logiciels appropriés 2points par logiciels	5
1.4.3	Equipements de reprographie 1 2pts/ unité avec un max de <b>4pts</b>	4
	<b>SOUS TOTAL MATERIEL</b>	<b>15 Points</b>

	<b>PRESENTATION 05 Points</b>	
5-1	Sommaire à chaque partie	2 Pts
5.2	Intercalaires couleurs	3pts
	<b>SOUS TOTAL Présentation</b>	<b>5 points</b>

### **8. Renseignements Complémentaires**

Pour tout renseignement complémentaire d'ordre technique, s'adresser à la Direction de l'Architecture et des Normes d'habitat, téléphone (+237) 222 21 05 88/ 222 22 51 59.

### **9. Evaluation et publication des resultats**

L'avis d'appel d'offres restreint tient lieu de publication du résultat de la pré-qualification.

YAOUNDE le 10 Janvier 2017

Le *MINISTRE*

**MBWENTCHOU JEAN CLAUDE**

# ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE

**COMMUNIQUE N° 00226/DG/ENAM/2016 DU 05 DEC 2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/A0NO/CIPM/ENAM/16 DU 26 JUILLET 2016 POUR LA FOURNITURE D'UN SYSTEME INTEGRE ASSURANT DE FAÇON CENTRALISEE UN SYSTEME DE SECURITE DU CAMPUS ET DES HOMMES, UNE PLATE-FORME WEB DE SERVICES DE GESTION ET DE COMMUNICATION A L'ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE (ENAM).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'ENAM, Maître d'ouvrage, communique :

Par décision n° 00802 portant attribution définitive de l'Appel d'Offre National Ouvert en procédure d'urgence n°001/A0NO/CIPM/ENAM/16 des hommes, une plate-forme web de services de gestion et de communication à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature à l'Appel d'Offres suscité :

Maitre d'Ouvrage	Objet
ENAM	fourniture d'un système intégré assurant de façon centralisé un système de sécurité du campus et des hommes, une plate-forme web de services de gestion et de communication

Ladite société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent.

Les autres soumissionnaires ayant répondu à l'Appel d'Offres susvisé n'ont pas été retenus aux motifs ci-après :

N°	Soumissionnaires	Observations
01	ETS GROUPE INGENIEURS	Eliminé pour note technique insuffisante à celle requise dans le DAO
02	NUXTA SAS	Eliminé pour absence de l'Attestation de non faillite au dépouillement des offres administratives

Par conséquent, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs offres sous quinze jours à compter de la date de publication du présent communiqué.

YAOUNDE le 5 Décembre 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MENDJANA LINUS TOUSSAINT**

# CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPÉRIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE

**COMMUNIQUE N°005/C/CENEEMA/2017 PORTANT ADDITIF A L' AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2016 DU 23 DECEMBRE 2016, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE D'UNE NIVELEUSE POUR AMENAGEMENTS DES ZONES AGRICOLES AU CENTRE NATIONAL D'ETUDES D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA),**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur du CENEEMA communique :

N°	DESIGNATION	AU LIEU DE
01	<b>PIECE N°1</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES	<b>11. Remise des offres</b> Chaque offre, rédigée en français ou en anglais marquées comme tels, devra parvenir sous pli Yaoundé, au plus tard le <b>_18 janvier 2017_</b> à _  <b>12. Ouverture des offres</b> L'ouverture des offres administrative, technique <b>Commission Interne de Passation des Marchés</b>

Le reste sans changement

YAOUNDE le 12 Janvier 2017

Le Par Ordre le DIRECTEUR GENERAL

**MOUSSA DJOULDE Andre**

# CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPÉRIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE

**COMMUNIQUE N° 004/C/CENEEMA/2017 PORTANT ADDITIF A L' AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2016 DU 23 DECEMBRE 2016, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS AGRICOLES (PHASE 2) AU CENTRE NATIONAL D'ETUDES D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA),**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Directeur du CENEEMA communique :

01	<b>PIECE N°1</b>  AVIS D'APPEL D'OFFRES	<b>11. Remise des offres</b>  Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, a la direction du CENEEMA tél : 222 22 33 54 B.P 1040 Yaoundé, au plus tard le <b>_16 janvier 2017_ à _13 heures_</b> et déposée contre récépissé.	<b>11. Remise des offres</b>  Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, a la direction du CENEEMA tél : 222 22 33 54 B.P 1040 Yaoundé, au plus tard le <b>_23 janvier 2017_ à _13 heures_</b> et déposée contre récépissé.
		<b>12. Ouverture des offres</b>  L'ouverture des offres administrative, technique et financière aura lieu le <b>_16 janvier 2017_ à _14 heures_</b> par la <b>Commission Interne de Passation des Marchés</b> auprès du CENEEMA, à <b>Nkolbisson</b>	<b>12. Ouverture des offres</b>  L'ouverture des offres administrative, technique et financière aura lieu le <b>_23 janvier 2017_ à _14 heures_</b> par la <b>Commission Interne de Passation des Marchés</b> auprès du CENEEMA, à <b>Nkolbisson</b>

Le reste sans changement

YAOUNDE le 12 Janvier 2017

Le Par Ordre le **DIRECTEUR GENERAL**

**MOUSSA DJOULDE Andre**



# CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPÉRIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE

**COMMUNIQUE N° 006/C/CENEEMA/2017 PORTANT ADDITIF A L' AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2016 DU 23 DECEMBRE 2016, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE D'UNE PELLE CHARGEUSE POUR AMENAGEMENTS DES ZONES AGRICOLES AU CENTRE NATIONAL D'ETUDES D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA),**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Directeur du CENEEMA communique :

N°	DESIGNATION	AU LIEU DE	LIRE PLUTOT
01	<b>PIECE N°1</b>  AVIS D'APPEL D'OFFRES	<b>11. Remise des offres</b>  Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, a la direction du CENEEMA tél : 222 22 33 54 B.P 1040 Yaoundé, au plus tard le <b>_18 janvier 2017_ à _13 heures_</b> et déposée contre récépissé.	<b>11. Remise des offres</b>  Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, a la direction du CENEEMA tél : 222 22 33 54 B.P 1040 Yaoundé, au plus tard le <b>_30 janvier 2017_ à _13 heures_</b> et déposée contre récépissé.
		<b>12. Ouverture des offres</b>  L'ouverture des offres administrative, technique et financière aura lieu le <b>_18 janvier 2017_ à _14 heures_</b> par la <b>Commission Interne de Passation des Marchés</b> auprès du CENEEMA, à <b>Nkolbisson</b>	<b>12. Ouverture des offres</b>  L'ouverture des offres administrative, technique et financière aura lieu le <b>_30 janvier 2017_ à _14 heures_</b> par la <b>Commission Interne de Passation des Marchés</b> auprès du CENEEMA, à <b>Nkolbisson</b>

Le reste sans changement

YAOUNDE le 12 Janvier 2017

Le Par Ordre le DIRECTEUR GENERAL

**MOUSSA DJOULDE Andre**

# CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPÉRIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE

**COMMUNIQUE N° 007 /C/CENEEMA/2017 PORTANT ADDITIF A L' AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2016 DU 27 DECEMBRE 2016, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE D'UN COMPACTEUR POUR AMENAGEMENTS DES ZONES AGRICOLES AU CENTRE NATIONAL D'ETUDES D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA),**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Directeur du CENEEMA communique :

N°	DESIGNATION	AU LIEU DE	LIRE PLUTOT
01	<b>PIECE N°1</b>  AVIS D'APPEL D'OFFRES	<b>11. Remise des offres</b>  Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, a la direction du CENEEMA tél : 222 22 33 54 B.P 1040 Yaoundé, au plus tard le <b>_19 janvier 2017_ à _12 heures_</b> et déposée contre récépissé.	<b>11. Remise des offres</b>  Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, a la direction du CENEEMA tél : 222 22 33 54 B.P 1040 Yaoundé, au plus tard le <b>_31 janvier 2017_ à _12 heures_</b> et déposée contre récépissé.
		<b>12. Ouverture des offres</b>  L'ouverture des offres administrative, technique et financière aura lieu le <b>_19 janvier 2017_ à _13 heures_ par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CENEEMA, à Nkolbisson</b>	<b>12. Ouverture des offres</b>  L'ouverture des offres administrative, technique et financière aura lieu le <b>_31 janvier 2017_ à _13 heures_ par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CENEEMA, à Nkolbisson</b>

Le reste sans changement

YAOUNDE le 12 Janvier 2017

Le Par Ordre le DIRECTEUR GENERAL

**MOUSSA DJOULDE Andre**

## ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE

**DÉCISION N° 0 0 8 0 2 /DG/ENAM/2016 DU 0 5 DEC 2016 PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CIPM/ENAM/16 DU 26 JUILLET 2016 POUR LA FOURNITURE D'UN SYSTÈME INTÉGRÉ ASSURANT DE FAÇON CENTRALISÉE UN SYSTÈME DE SÉCURITÉ DU CAMPUS ET DES HOMMES, UNE PLATE-FORME WEB DE SERVICES DE GESTION ET DE COMMUNICATION À L'ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE (ENAM).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL,**

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°99/016 du 22 décembre 1999 portant statut des Etablissements publics administratifs et des Entreprises du secteur

Vu le décret n°99/106 du 22 décembre 1999 portant statut général des Etablissements publics administratifs ;

Vu le décret n°2005/154 du 06 mai 2005 portant organisation de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM)

Vu le décret n°2012/103 du 13 mars 2012 portant nomination du Directeur Général de l'Ecole Nationale d'Administration et de

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des

marchés publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application de Code des Marchés Publics ;

Vu la décision n°00000083/CAB/MIMAP du 05 février 2016 portant désignation du président de la Commission Interne de Pas

Vu le décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire n°00000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 portant instruction relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de des Collectivités Territoriales Décentralisées et autres organismes subventionnés pour l'exercice 2016 ;

Considérant L'Appel d'Offre National Ouvert N°001/AONO/CIPM/ENAM/16 du 26 Juillet 2016, pour la fourniture d'un système de gestion des hommes, une plate-forme web de services de gestion et de communication à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature

**DECIDE**

**Article 1** : La société ci-après a été retenue comme adjudicataire attributaire de la lettre commande relative à l'Appel d'Offre susvisé ci-après :

Libellé	E
---------	---

fourniture d'un système intègre assurant de façon centralisée un système de sécurité du campus et des hommes, une plate-forme web de services de gestion et de communication

AFFREE

CAMERO

673 80 81

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 5 Décembre 2016

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**MENDJANA LINUS TOUSSAINT**

## DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU FARO ET DÉO

**DECLARANT INFRACTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°20/AONO/DRMAP-AD/DDMAP-F&D/CDPM/SPM/2016 DU 21 SEPTEMBRE 2016 RELATIF AUX TRAVAUX  
DE REHABILITATION DE SIX (06) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE WOULDE, COMMUNE  
DE TIGNERE, DÉPARTEMENT DU FARO ET DEO, RÉGION DE L'ADAMAOUA**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Article 1er:** l'Avis d'Appel d'Offres susvisé est pour compter de la date de signature de la présente Décision, déclaré infructueux.

**ENTREPRISE :** ETS ZAKAR ET FRERES, B.P: 13 TIGNERE

**DESIGNATION DU PROJET :** TRAVAUX DE REHABILITATION DE SIX (06) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE WOULDE, COMMUNE DE TIGNERE, DÉPARTEMENT DU FARO ET DEO, RÉGION DE L'ADAMAOUA.

**OBSERVATIONS :** Non régularisation dans les **48** heures de l'**ARMP** non conforme lors du dépouillement et Note technique insuffisante

**Article 2:** La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

*GALIM-TIGNERE le 15 Octobre 2016*

*Le*

**LAPA DAODOU**

# CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPÉRIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE

**COMMUNIQUE N° 002 /C/CENEEMA/2017 PORTANT ADDITIF A L' AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2016 DU 21 DECEMBRE 2016, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS AGRICOLES COMPLEMENTAIRES AU CENTRE NATIONAL D'ETUDES D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA),**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

## 1 Remises des offres

### Au lieu de ...

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Direction du CENEEMA Tél : 222 22 33 54 B.P. 1040 Yaoundé, au plus tard le **\_13 Janvier 2017\_** à **\_13 heures\_**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

#### APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°\_008\_/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2016 DU \_21 DECEMBRE 2016\_**

**POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS ET MATERIELS AGRICOLES COMPLEMENTAIRES (LOT 2).**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt et les offres ne respectant pas le mode de présentation et de séparation seront déclarées irrecevables à l'ouverture.

### Lire plutot

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Direction du CENEEMA Tél : 222 22 33 54 B.P. 1040 Yaoundé, au plus tard le **\_24 Janvier 2017\_** à **\_13 heures\_**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

#### APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°\_008\_/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2016 DU \_21 DECEMBRE 2016\_**

**POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS ET MATERIELS AGRICOLES COMPLEMENTAIRES (LOT 2).**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt et les offres ne respectant pas le mode de présentation et de séparation seront déclarées irrecevables à l'ouverture.

## 2 Ouverture des Plis

### Au lieu de ...

L'ouverture des offres administrative, technique et financière aura lieu le **\_13 Janvier 2017\_** à **\_14 heures\_** par la **Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CENEEMA, à Nkolbisson.**

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois (03) étapes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

### Lire plutot

L'ouverture des offres administrative, technique et financière aura lieu le **\_24 Janvier 2017\_** à **\_14 heures\_** par la **Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CENEEMA, à Nkolbisson.**

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois (03) étapes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

YAOUNDE le 12 Janvier 2017

Le **DIRECTEUR ADMNISTRATIF ET FINANCIER**

**MOUSSA DJOULDE Andre**

# CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPÉRIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE

**COMMUNIQUE N°011/C/CENEEMA/2017 PORTANT ADDITIF A L' AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2016 DU 29 DECEMBRE 2016, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE D'UN CAMION RIDELLES AU CENTRE NATIONAL D'ETUDES D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA),**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

## 1 Remises des offres

### Au lieu de ...

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Direction du CENEEMA Tél : 222 22 33 54 B.P. 1040 Yaoundé, au plus tard le **\_23 janvier 2017\_** à **\_12 heures\_**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

#### APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°\_016\_/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2016 DU \_29 DECEMBRE 2016\_**

**POUR LA FOURNITURE D'UN CAMION RIDELLE.**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt et les offres ne respectant pas le mode de présentation et de séparation seront déclarées irrecevables à l'ouverture.

### Lire plutot

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Direction du CENEEMA Tél : 222 22 33 54 B.P. 1040 Yaoundé, au plus tard le **\_02 Février 2017\_** à **\_12 heures\_**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

#### APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°\_016\_/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2016 DU \_29 DECEMBRE 2016\_**

**POUR LA FOURNITURE D'UN CAMION RIDELLE.**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt et les offres ne respectant pas le mode de présentation et de séparation seront déclarées irrecevables à l'ouverture.

## 2 Ouverture des Plis

### Au lieu de ...

L'ouverture des offres administrative, technique et financière aura lieu le **\_23 janvier 2017\_** à **\_13 heures\_** par la **Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CENEEMA, à Nkolbisson.**

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois (03) étapes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

### Lire plutot

L'ouverture des offres administrative, technique et financière aura lieu le **\_02 Février 2017\_** à **\_13 heures\_** par la **Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CENEEMA, à Nkolbisson.**

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois (03) étapes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

YAOUNDE le 12 Janvier 2017

Le **DIRECTEUR ADMNISTRATIF ET FINANCIER**

**MOUSSA DJOULDE Andre**

# CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPÉRIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE

**COMMUNIQUE N° 008/C/CENEEMA/2017 PORTANT ADDITIF A L' AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2016 DU 27 DECEMBRE 2016, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE D'UN CAMION TRACTEUR EQUIPE D'UN PORTE CHAR ET D'UN TREUIL AU CENTRE NATIONAL D'ETUDES D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA),**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

## 1 Remises des offres

### Au lieu de ...

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Direction du CENEEMA Tél : 222 22 33 54 B.P. 1040 Yaoundé, au plus tard le **\_19 janvier 2017\_** à **\_13 heures\_**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

#### APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° **\_013\_/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2016 DU \_27 DECEMBRE 2016\_**

**POUR LA FOURNITURE D'UN CAMION TRACTEUR EQUIPE D'UN PORTE CHAR ET D'UN TREUIL.**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt et les offres ne respectant pas le mode de présentation et de séparation seront déclarées irrecevables à l'ouverture.

### Lire plutot

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Direction du CENEEMA Tél : 222 22 33 54 B.P. 1040 Yaoundé, au plus tard le **\_31 janvier 2017\_** à **\_13 heures\_**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

#### APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° **\_013\_/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2016 DU \_27 DECEMBRE 2016\_**

**POUR LA FOURNITURE D'UN CAMION TRACTEUR EQUIPE D'UN PORTE CHAR ET D'UN TREUIL.**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt et les offres ne respectant pas le mode de présentation et de séparation seront déclarées irrecevables à l'ouverture.

## 2 Ouverture des Plis

### Au lieu de ...

L'ouverture des offres administrative, technique et financière aura lieu le **\_19 janvier 2017\_** à **\_14 heures\_** par la **Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CENEEMA, à Nkolbisson.**

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois (03) étapes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

### Lire plutot

L'ouverture des offres administrative, technique et financière aura lieu le **\_31 janvier 2017\_** à **\_14 heures\_** par la **Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CENEEMA, à Nkolbisson.**

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois (03) étapes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

YAOUNDE le 12 Janvier 2017

Le *DIRECTEUR ADMNISTRATIF ET FINANCIER*

**MOUSSA DJOULDE Andre**

# CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE

**COMMUNIQUE N° 010 /C/CENEEMA/2017 PORTANT ADDITIF A L' AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015//AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2016 DU 28 DECEMBRE 2016, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE D'UN CAMION BENNE AU CENTRE NATIONAL D'ETUDES D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA),**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

## 1 Remises des offres

### Au lieu de ...

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Direction du CENEEMA Tél : 222 22 33 54 B.P. 1040 Yaoundé, au plus tard le **\_20 janvier 2017\_** à **\_13 heures\_**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

#### APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°\_015\_/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2016 DU \_28 DECEMBRE 2016\_**

**POUR LA FOURNITURE DE CAMIONS BENNE.**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt et les offres ne respectant pas le mode de présentation et de séparation seront déclarées irrecevables à l'ouverture.

### Lire plutot

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Direction du CENEEMA Tél : 222 22 33 54 B.P. 1040 Yaoundé, au plus tard le **\_1er Février 2017\_** à **\_13 heures\_**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

#### APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°\_015\_/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2016 DU \_28 DECEMBRE 2016\_**

**POUR LA FOURNITURE DE CAMIONS BENNE.**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt et les offres ne respectant pas le mode de présentation et de séparation seront déclarées irrecevables à l'ouverture.

## 2 Ouverture des Plis

### Au lieu de ...

L'ouverture des offres administrative, technique et financière aura lieu le **\_20 janvier 2017\_** à **\_14 heures\_** par la **Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CENEEMA, à Nkolbisson.**

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois (03) étapes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

### Lire plutot

L'ouverture des offres administrative, technique et financière aura lieu le **\_01 Février 2017\_** à **\_14 heures\_** par la **Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CENEEMA, à Nkolbisson.**

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois (03) étapes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

YAOUNDE le 12 Janvier 2017

Le **DIRECTEUR ADMNISTRATIF ET FINANCIER**

**MOUSSA DJOULDE Andre**

# CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPÉRIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE

**COMMUNIQUE N° 009 /C/CENEEMA/2017 PORTANT ADDITIF A L' AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2016 DU 28 DECEMBRE 2016, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE D'UN CAMION ATELIER EQUIPE AU CENTRE NATIONAL D'ETUDES D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA),**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

## 1 Remises des offres

### Au lieu de ...

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Direction du CENEEMA Tél : 222 22 33 54 B.P. 1040 Yaoundé, au plus tard le **\_20 janvier 2017\_** à **\_12 heures\_**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

#### APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°\_014\_/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2016 DU \_28 DECEMBRE 2016\_**

**POUR LA FOURNITURE DE CAMIONS ATELIER EQUIPE.**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt et les offres ne respectant pas le mode de présentation et de séparation seront déclarées irrecevables à l'ouverture.

### Lire plutot

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Direction du CENEEMA Tél : 222 22 33 54 B.P. 1040 Yaoundé, au plus tard le **\_1er Février 2017\_** à **\_12 heures\_**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

#### APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°\_014\_/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2016 DU \_28 DECEMBRE 2016\_**

**POUR LA FOURNITURE DE CAMIONS ATELIER EQUIPE.**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt et les offres ne respectant pas le mode de présentation et de séparation seront déclarées irrecevables à l'ouverture.

## 2 Ouverture des Plis

### Au lieu de ...

L'ouverture des offres administrative, technique et financière aura lieu **\_20 janvier 2016\_** à **\_13 heures\_** par la **Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CENEEMA, à Nkolbisson.**

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois (03) étapes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

### Lire plutot

L'ouverture des offres administrative, technique et financière aura lieu **\_01 Février 2017\_** à **\_13 heures\_** par la **Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CENEEMA, à Nkolbisson.**

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois (03) étapes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

YAOUNDE le 12 Janvier 2017

Le *DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER*

**MOUSSA DJOULDE Andre**

# CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPÉRIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE

**COMMUNIQUE N° 001/C/CENEEMA/2017 PORTANT ADDITIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2016 DU 21 DECEMBRE 2016, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS DE FABRICATION MECANIQUE (PHASE 2) AU CENTRE NATIONAL D'ETUDES D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA),**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

## 1 Remises des offres

### Au lieu de ...

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Direction du CENEEMA Tél : 222 22 33 54 B.P. 1040 Yaoundé, au plus tard le **\_13 Janvier 2017\_** à **\_13 heures\_**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

#### APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° **\_007\_/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2016 DU \_21 DECEMBRE 2016\_**

**POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS ET MATERIELS DE FABRICATION MECANIQUE (PHASE 2).**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt et les offres ne respectant pas le mode de présentation et de séparation seront déclarées irrecevables à l'ouverture.

### Lire plutot

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Direction du CENEEMA Tél : 222 22 33 54 B.P. 1040 Yaoundé, au plus tard le **\_24 Janvier 2017\_** à **\_12 heures\_**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

#### APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° **\_007\_/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2016 DU \_21 DECEMBRE 2016\_**

**POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS ET MATERIELS DE FABRICATION MECANIQUE (PHASE 2).**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt et les offres ne respectant pas le mode de présentation et de séparation seront déclarées irrecevables à l'ouverture.

## 2 Ouverture des Plis

### Au lieu de ...

L'ouverture des offres administrative, technique et financière aura lieu le **\_13 Janvier 2017\_** à **\_14 heures\_** par la **Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CENEEMA, à Nkolbisson.**

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois (03) étapes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

### Lire plutot

L'ouverture des offres administrative, technique et financière aura lieu le **\_24 Janvier 2017\_** à **\_13 heures\_** par la **Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CENEEMA, à Nkolbisson.**

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois (03) étapes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

YAOUNDE le 11 Janvier 2017

Le **DIRECTEUR ADMNISTRATIF ET FINANCIER**

**MOUSSA DJOULDE Andre**

# CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPÉRIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE

**COMMUNIQUE N° 003 /C/CENEEMA/2017 PORTANT ADDITIF A L' AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/MINADER/CENEEMA/CIPM/2016 DU 22 DECEJVIBRE 2016, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS DE SEMIS POUR SEMIS DIRECT ET DES PIECES DE RECHANGE DE PREMIERE NECESSITE AU CENTRE NATIONAL D'ETUDES D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA),**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

## 1 Remises des offres

### Au lieu de ...

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Direction du CENEEMA Tél : 222 22 33 54 B.P. 1040 Yaoundé, au plus tard le **16 Janvier 2017 à \_13 heures\_**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

#### AVIS DE CONSULTATION

**N° 002 /DC/MINADER/CENEEMA/CIPM/2016 DU 22 Décembre 2016 , EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS DESEMIS POUR SEMIS DIRECT ET DES PIECES DE RECHANGE DE PREMIERE NECESSITE AU CENTRE NATIONAL D'ETUDES D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA)**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt et les offres ne respectant pas le mode de présentation et de séparation seront déclarées irrecevables à l'ouverture.

### Lire plutot

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Direction du CENEEMA Tél : 222 22 33 54 B.P. 1040 Yaoundé, au plus tard le **23 Janvier 2017 à \_12 heures\_**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

#### AVIS DE CONSULTATION

**N° 002 /DC/MINADER/CENEEMA/CIPM/2016 DU 22 Décembre 2016 , EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS DESEMIS POUR SEMIS DIRECT ET DES PIECES DE RECHANGE DE PREMIERE NECESSITE AU CENTRE NATIONAL D'ETUDES D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA)**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt et les offres ne respectant pas le mode de présentation et de séparation seront déclarées irrecevables à l'ouverture.

**2 Ouverture des Plis****Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **16 Janvier 2017 à \_14 heures\_** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CENEEMA. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

**Lire plutot**

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **23 Janvier 2017 à \_13 heures\_** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CENEEMA. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

YAOUNDE le 12 Janvier 2017

Le *DIRECTEUR ADMNISTRATIF ET FINANCIER*

***DJOULDE DAVID***

**PUBLICITÉ**

**Service e-JDM**  
JDM Electronique



*Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.*

**Service e-CNE**  
CNE Electronique



*Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.*

### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant  
ou  
Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....



# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**